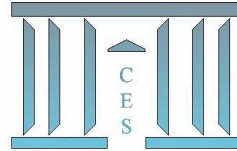




# Documents de Travail du Centre d'Économie de la Sorbonne

C  
E  
S  
W  
o  
r  
k  
i  
n  
g  
P  
a  
p  
e  
r  
s



## Les trajectoires des présidents d'association en France : selection, précocité et cumul

Muriel TABARIES

2011.01



# Les trajectoires des présidents d'association en France : sélection, précocité et cumul

Muriel TABARIES<sup>1</sup> (CES – Université Paris 1 et CNRS)

## Résumé

L'objectif de cet article est tout d'abord de caractériser le profil des dirigeants associatifs (ici les présidents) comparativement à la population française. Au-delà du profil des dirigeants associatifs, il s'intéressera ensuite, pour mieux comprendre sa structure et ses chances d'évolution, à l'origine et à la trajectoire de l'engagement associatif des dirigeants, en lien avec leur vie professionnelle, et éventuellement leur engagement politique. Enfin il proposera quelques grands types de trajectoires construits essentiellement en fonction de la précocité, de la durée, du type et du cumul des responsabilités ou de leur succession, et des liens ou non au politique des présidents. Cet article utilise une base de données issue d'une enquête conduite en 2009-2010 par le Centre d'Economie de la Sorbonne auprès des présidents d'associations.

**Mots-clés** : associations ; profil des présidents ; trajectoires ; responsabilités ; cumul ; politique ; France

## Abstract

The aim of this paper is first to describe the association leaders' profile (here the presidents), in comparison with the French population. After the leaders' profile, in order to have a better knowledge of its structure and its chances of evolution, it deals with the origin and the associative trajectory of the leaders, along to their professional and political life. The goal is to build trajectory-types essentially according to the precocity, the duration, the type and accumulation or succession of responsibilities, and the relationship with politics of presidents. The paper uses the results of a new enquiry conducted in 2009-2010 by the CES beside associations' presidents.

**Keywords**: voluntary associations; profile of presidents ; trajectories ; responsibilities ; accumulation of functions ; politics ; France

**JEL** : D71 – L 31

---

<sup>1</sup> Courriel : [muriel.tabaries@univ-paris1.fr](mailto:muriel.tabaries@univ-paris1.fr)

Cet article reprend une communication aux XXX<sup>es</sup> Journées de l'AES qui se sont tenues à Charleroi (Belgique), les 8-10 septembre 2010, dans une version modifiée et augmentée.

## Introduction

En France, avec plus d'un million d'emplois à plein temps et 60 milliards d'euros de budget annuel (Tchernonog, 2007), les associations ont un poids économique important et représentent la majeure partie du secteur non lucratif. Malgré ces éléments récents de connaissance, les associations restent encore un domaine mal connu. Si les travaux sur les motivations des adhérents et sur les bénévoles se développent (Markham *et al.*, 2001, Prouteau et Wolff, 2004), ceux sur les responsables associatifs, et particulièrement sur leurs trajectoires au sein de la vie associative, sont beaucoup plus rares (Iecovitch, 2005, Prouteau et Tabariés, 2010a). Or ces responsables, du fait des fonctions d'animation qu'ils assument, jouent un rôle essentiel dans le dynamisme et le renouvellement des associations et la définition de leurs logiques d'action, ainsi que dans le type de demande sociale prise en compte. Il est donc utile de connaître, outre l'origine et le profil de ces dirigeants bénévoles, les caractéristiques de leur trajectoire associative, ce qui permet d'appréhender en partie le mode de formation des élites sociales et plus particulièrement socio-politiques. En effet, les responsabilités associatives sont souvent considérées comme le marchepied ou le tremplin de fonctions électives locales (Duchesne et Hamidi, 2001). Les élus et les associatifs (à côté des fonctionnaires) occuperaient « des niches distinctes et communicantes de l'écosystème politique », partageant souvent « les mêmes convictions, ambitions ou allégeances » et passant parfois d'un milieu à l'autre, ou appartenant aux deux à la fois (Belorgey, 2000). Cela permet aussi d'appréhender certains freins à l'égal accès de toutes les catégories aux fonctions de dirigeants, associatifs, mais aussi politiques (Sineau et Tiberj, 2007).

Dans le prolongement des études empiriques menées dans le cadre du CES, l'objectif de cet article est donc tout d'abord de caractériser le profil des dirigeants comparativement à la population française. Au-delà du profil des dirigeants associatifs, il s'intéressera ensuite, pour mieux comprendre sa structure et ses chances d'évolution, à l'origine et à la trajectoire de l'engagement associatif des dirigeants, en lien avec leur vie professionnelle, et éventuellement leur engagement politique. Enfin il proposera quelques trajectoires-types construites essentiellement en fonction de la précocité, de la durée, du type et du cumul des responsabilités ou de leur succession, et des liens ou non au politique des dirigeants.

## Méthodologie et données

Cet article utilise une base de données, issue d'une enquête en nombre conduite en 2009-2010<sup>2</sup> par l'équipe Institutions du Centre d'Economie de la Sorbonne auprès des présidents d'associations (Tabariés, 2010). Cette enquête, qui a été précédée par une quinzaine d'interviews de présidents d'association, porte sur 1230 associations, sélectionnées principalement à partir des fichiers de l'INSEE, parmi tous les types d'associations<sup>3</sup> (les données sont ensuite redressées en fonction de la répartition connue entre associations sans salariés et employeurs et entre les secteurs<sup>4</sup>) et dans toute la France. Les données collectées au moyen d'un questionnaire fermé – plus d'une centaine de variables - concernent de nombreux aspects du profil et de la trajectoire des présidents d'association, et apportent des éléments sur

---

<sup>2</sup> Avec le soutien du Ministère français de la Jeunesse et des Solidarités Actives

<sup>3</sup> Nous avons sélectionné plus d'associations récentes et employeurs que dans nos travaux précédents afin d'analyser plus particulièrement les évolutions récentes et la gouvernance des associations. Au total le questionnaire a été envoyé à environ 8700 associations, soit un taux de réponse de 14%.

<sup>4</sup> Cf les travaux de V. Tchernonog, et surtout son ouvrage de 2007 (les associations employeurs représentent 16% et les associations sans salariés 84%)

le profil de l'association et sur ses modalités de gouvernance. Les questions posées permettent ainsi de savoir qui sont les présidents d'associations (sexe, âge, statut matrimonial, nombre des enfants, origine familiale, catégorie socioprofessionnelle, diplôme, statut d'activité etc...) mais aussi quelle a été l'histoire de leur engagement dans la vie associative (à quel âge ils ont commencé à adhérer, à prendre des responsabilités, s'ils ont actuellement, ou ont eu dans le passé des fonctions multiples de dirigeants, ou des responsabilités politiques locales, etc). Les questions posées concernent également le profil de l'association (taille, secteur, date de création, budget, nombre de salariés et de bénévoles etc..) et le fonctionnement de ses instances statutaires (type et taille des instances, nombre de réunions, durée du mandat du président, information des membres, présence de personnes extérieures dans les instances etc...). Nous présentons ici quelques résultats seulement de cette enquête.

Une première partie décrira les principales caractéristiques du profil des présidents d'associations, et une seconde partie tentera de mettre en lumière les principaux déterminants de leurs trajectoires en proposant une première typologie de trajectoires associatives.

## **1ère partie Les profils des présidents d'association**

Les résultats obtenus précédemment<sup>5</sup> montrent notamment que les responsables associatifs se distinguent assez nettement de la population française. Les différences constatées (responsables plus masculins, plus âgés, de statut socioprofessionnel plus élevé...) diminuent cependant dans les associations de création plus récente. On retrouve ces différences au niveau de l'adhésion aux associations, car les hommes ont un taux d'adhésion (et de bénévolat) plus élevé que les femmes et le taux d'adhésion croît avec le niveau de diplôme et le niveau de revenus (Febvre et Muller, 2003).

Le profil des présidents varie toutefois d'une façon parfois importante selon les types d'associations, aussi les résultats seront-ils présentés dans ce cas selon que l'association recourt ou non à l'emploi salarié, selon sa taille ou son secteur d'activité et par comparaison avec la population française dans son ensemble.

### **Peu de femmes à la tête des associations, beaucoup de diplômés, de catégories supérieures et moyennes et de retraités**

Comme dans l'enquête de 2005 (Tchernonog, 2007), les femmes ne représentent qu'un tiers environ seulement des présidents d'association, et les femmes sont un peu plus souvent à la tête des associations employeurs que sans salariés, mais les différences ne sont pas ici significatives. Si les différences entre hommes et femmes sont minimes selon que l'association est ou non employeur, en revanche la taille de l'association employeur peut jouer un rôle important : ainsi, au-delà de 50 salariés et plus, le taux de femmes présidentes diminue jusqu'à 17%, c'est-à-dire qu'il est nettement moindre que celui observé pour l'ensemble du secteur associatif qui est de 33%. Les femmes sont donc toujours nettement sous-représentées à la tête des associations. Lorsqu'elles sont présidentes, c'est d'abord dans les secteurs de la culture, des loisirs, de l'éducation-formation, puis de l'action humanitaire et de la santé. Ce résultat confirme les données issues des précédentes enquêtes.

En revanche, le fait pour l'association d'employer des salariés, s'il n'a pas d'impact sur le genre du président (sauf pour les grandes associations), en a un sur le niveau de diplôme du président : en effet les deux tiers des présidents des associations employeurs ont au moins un

---

<sup>5</sup> Dans les enquêtes conduites en 2003 et 2005 par le Centre d'économie de la Sorbonne

niveau bac +2<sup>6</sup>, ce qui n'est le cas que pour 53% des associations qui ne s'appuient que sur le travail bénévole pour mettre en place leur projet. A contrario, c'est dans les associations sans salariés que l'on trouve le plus de non diplômés ou de détenteurs de diplômes inférieurs au Bac, soit près de 30% contre 17% dans les associations employeurs. Un tiers des présidents (un peu plus d'hommes que de femmes) possèdent un diplôme bac plus 4 ou plus, tandis que les présidentes sont un peu plus nombreuses à détenir des diplômes allant de bac +2 à bac + 3. Mais au total, les présidentes sont plus nombreuses que les présidents à avoir un diplôme égal ou supérieur à Bac +2 (59% contre 54%). On peut comparer ces derniers chiffres avec le niveau de formation des élus politiques en France : en effet, si les deux tiers des députés élus à l'assemblée nationale en 1997 détiennent un diplôme de l'enseignement supérieur, les députées femmes sont en outre deux fois plus souvent que les hommes lauréates d'une Grande Ecole (10 % contre 5 %) (Sineau, 2002). Ainsi, même s'ils sont un peu moins diplômés du supérieur que les parlementaires, les présidents apparaissent bien plus diplômés que la population française de plus de 15 ans (non scolarisée) : 22,4 % seulement de la population possède un diplôme supérieur ou égal à bac +2, contre 55,8% des présidents, qui sont par ailleurs très peu nombreux (4,6%) à être sans diplôme ou avec seulement le certificat d'études (contre 32% de la population totale).

De façon liée au niveau de diplôme, on trouve bien évidemment plus de chefs d'entreprise, de cadres supérieurs et d'enseignants (actifs et retraités<sup>7</sup>) à la tête des associations employeurs, ce qui était également le cas dans la précédente enquête. Il semble que le niveau de diplôme et le statut socioprofessionnel, c'est-à-dire ici l'habitude de diriger, facilite l'accès à la présidence dans les associations qui emploient des salariés et surtout dans les plus grandes : c'est dans les associations de plus de 50 salariés qu'on trouve le plus de professions libérales et de cadres supérieurs, cette proportion croissant avec la taille de l'association.

La structure socioprofessionnelle des présidents (actifs et retraités) est donc assez éloignée de celle de la population française dans son ensemble. En effet, si les professions intermédiaires, les employés, les ouvriers, les étudiants et les inactifs sont assez largement sous-représentés, de même que les agriculteurs, en revanche les catégories dotées d'un capital soit matériel soit culturel, à savoir les artisans-commerçants et chefs d'entreprise, les professions libérales et les cadres supérieurs, ainsi que les enseignants, sont largement surreprésentés. Les données, plus anciennes, fournies par Richard Balme sont très proches des nôtres, quoiqu'elles ne concernent que 72 associations culturelles de la région bordelaise : les professions intellectuelles et supérieures et les professions intermédiaires représentaient plus de 50% des présidents d'associations (Balme, 1987), contre 56% dans notre échantillon.

Les présidents et les présidentes se distinguent, comme dans notre enquête précédente, par la profession : en effet, les hommes sont nettement plus souvent que les femmes cadres supérieurs, chefs d'entreprise ou ouvriers, tandis que les femmes sont plus souvent employées, secondairement professions libérales ou enseignantes, et sans profession. Ces chiffres reflètent en partie la répartition des professions selon le genre. Les ouvriers apparaissent quasiment absents des structures dirigeantes des associations : 5% d'ouvriers seulement chez les présidents, quasiment aucune ouvrière chez les présidentes. Au total, le groupe le plus important est celui des cadres supérieurs, suivis par les employés, puis les enseignants et les professions libérales.

---

<sup>6</sup> Le baccalauréat est en France le diplôme qui clôt le cycle des études secondaires et permet d'entrer à l'université

<sup>7</sup> La variable catégorie socioprofessionnelle comprend systématiquement les actifs et les retraités ; il s'agit ici d'avoir une idée du statut social des présidents, qu'ils soient actifs ou devenus inactifs du fait de la retraite.

L'âge élevé des présidents, 56 ans en moyenne, résulte en grande partie du fait que pour devenir président il faut en général avoir suivi une certaine trajectoire, soit dans l'association, soit dans la vie associative, afin d'acquérir une certaine légitimité (sauf bien sûr pour les présidents créateurs de l'association, qui peuvent être très jeunes au moment de la création). 19% des présidents seulement ont moins de 45 ans, alors que c'est le cas d'environ 50% de la population française de plus de 15 ans. Et 60% des présidents ont 56 ans et plus, alors que cette tranche d'âge ne représente que le tiers des français de plus de 15 ans. Comme dans les enquêtes précédentes, les présidentes sont un peu plus jeunes que les présidents (leur âge moyen est de 54 ans contre 57,8 ans pour les hommes), et les présidents sont un peu plus jeunes dans les associations employeurs (22,6% ont moins de 46 ans, contre 18,3% dans les associations sans salariés), ce que l'on pourrait attribuer à un effet « limite d'âge » dans un environnement où les salariés sont présents, mais un effet limité aux femmes parce qu'il ne semble pas jouer pour les hommes, que l'on trouve assez nombreux à présider après 65 ans les plus grandes associations (plus de 50 salariés). L'âge du président varie également en fonction du secteur d'activité : les présidents les plus âgés se retrouvent dans les secteurs de la défense des droits et des causes ainsi que des loisirs, tandis que l'on retrouve les plus jeunes dans les secteurs de l'éducation, des sports et de la culture. Les présidents sont relativement âgés également dans le secteur de l'action caritative et humanitaire, l'action sociale et la santé.

Ainsi, l'âge élevé du président a pour conséquence une proportion élevée de retraités parmi les présidents d'associations : 46% des présidents au total sont retraités (comme dans notre précédente enquête, alors que les retraités ne représentent que 20% de la population totale). Les présidents sont plus souvent retraités du privé, tandis que les présidentes sont plus souvent actives dans une association ou dans le secteur public, et inactives. Les retraités du public sont aussi nombreux chez les hommes que chez les femmes. Au total les actifs sont légèrement majoritaires chez les présidentes (51%), tandis qu'ils représentent 48% des présidents, ce qui s'explique par la plus grande jeunesse des présidentes. Les actifs sont aussi plus présents à la tête des associations employeurs. Le passage à la retraite favorise ainsi la prise de responsabilités, souvent prenantes, surtout pour ceux qui ont des qualifications pointues comme les cadres supérieurs et les enseignants par exemple.

Enfin les présidents sont mariés pour près des trois quarts d'entre eux, ce qui, étant donné l'âge moyen des présidents, n'est guère étonnant. Les présidentes, malgré un âge moyen moins élevé, sont moins souvent mariées et plus souvent veuves et divorcées que les présidents, un peu comme chez les parlementaires, où 20% des députées sont divorcées contre seulement 4% des députés hommes (Sineau, 2002), mais dans une bien moindre mesure. Par ailleurs, les présidents d'associations ont 2,3 enfants en moyenne pour les répondants, ce qui reflète essentiellement, mais pas seulement, un effet générationnel (les présidents, relativement âgés, ont eu en moyenne une fécondité plus élevée<sup>8</sup>) : en effet, les présidentes ayant entre 36 et 45 ans ont 2,4 enfants en moyenne, celles ayant de 46 à 55 ans en ont 2,3, celles ayant de 56 à 65 ans 2,16 et celle des plus de 65 ans 2,5 (les présidents quant à eux ont moins d'enfants en moyenne dans les tranches d'âges jeunes, et plus après 55 ans). Enfin plus de huit présidents sur dix sont propriétaires de leur logement, contre 57% pour la population générale, ce qui s'explique par leur âge et leur statut social plus élevés, mais aussi par le fait qu'être propriétaire augmente la probabilité de l'engagement bénévole (Prouteau et Wolff, 2004).

---

<sup>8</sup> Par exemple la génération des femmes françaises nées en 1930 a eu en moyenne une descendance finale de 2,65 enfants, celle née en 1940 a eu en moyenne 2,25 enfants, celle née en 1950 a eu en moyenne 2,2 enfants et celle née en 1958 2,13 enfants (in G. Pison, Population et société n° 454, mars 2009)

On peut approcher en partie l'évolution du profil des présidents dans le temps au moyen de la date d'enregistrement de l'association. En effet chaque génération d'associations naît dans un contexte particulier, qui peut influencer à la fois sur le secteur d'activité choisi, sur le profil des dirigeants et sur le mode de gouvernance, ce que nous avons mis en évidence dans la précédente enquête du CES. Les dirigeants vieillissent avec leur association, du fait de leur longévité aux commandes (28% ont plus de 10 ans d'ancienneté, 21% des femmes contre 31% des hommes), et c'est pourquoi les jeunes associations ont souvent un profil de dirigeants différent. Il apparaît, comme précédemment, que la proportion de femmes présidentes tend plus ou moins à s'accroître avec la jeunesse de l'association (le taux maximal étant atteint pour les associations créées après 2005), de même que la proportion de jeunes et d'actifs. La proportion des diplômés à bac +2, +3 et +4 et plus tend à s'accroître également avec la jeunesse de l'association. Tout ceci indique que le renouvellement associatif va de pair avec un renouvellement des dirigeants, même s'il ne tend pas à élargir sa base sociale, dans la mesure où on n'observe pas d'ouverture aux couches populaires au cours du temps contrairement à ce que nous avons observé dans la précédente enquête de 2005.

### **L'importance de l'origine et de l'histoire familiale pour l'accès aux fonctions de président**

Les questions qui nous permettent d'aborder cette histoire familiale sont celles sur la participation associative (en tant qu'adhérents, bénévoles ou dirigeants) des parents du président ainsi que celle sur l'origine sociale des présidents (soit la catégorie socioprofessionnelle des parents du président). Une autre question portait sur la pratique du scoutisme dans la jeunesse, dans la mesure où cette pratique peut être considérée comme formatrice sur le plan de l'engagement et du bénévolat, ainsi que sur celui de la prise de responsabilité des individus. Le mouvement scout a en effet « vocation à former des adultes autonomes et responsables, tout en leur transmettant des valeurs de citoyenneté et de solidarité » (Barbançe, Ughetto-Schloupt, 2007). Cette pratique peut aussi être associée à une forme de socialisation des enfants typique dans le passé de couches sociales plutôt favorisées, avant qu'elle ne se démocratise et tende à se diffuser à l'ensemble de la société. Les enquêtes de l'INSEE montrent par ailleurs que le fait d'avoir eu des parents membres d'associations pendant son adolescence a une influence positive sur la participation associative à l'âge adulte : 58% des personnes de 15 ans ou plus ayant eu un parent adhérent pendant leur jeunesse adhèrent à une association, ce qui n'est le cas que pour 40% des personnes dont les parents n'étaient pas membres à cette période (Febvre et Muller, 2003). Cela est aussi le cas pour les fonctions de bénévole (Prouteau et Wolff, 2004) et pour celles de responsable d'associations.

Plus d'un tiers des présidents ont eu des pères adhérents d'association, un peu moins d'un tiers ont eu des pères exerçant une activité bénévole et un peu moins d'un quart des présidents ont eu des pères dirigeants d'associations, c'est-à-dire plus souvent que les adhérents interrogés par l'INSEE en 2002 (Febvre et Muller, 2004). Les chiffres sont moins importants en ce qui concerne les mères des présidents. Les présidentes semblent avoir eu plus souvent que les présidents des parents impliqués dans la vie associative, que ce soit en tant qu'adhérents, bénévoles ou dirigeants. Et cela est encore plus vrai pour les mères des présidentes, qui semblent avoir joué un rôle plus important. Cela peut être en partie dû à l'effet d'âge : les femmes étant un peu plus jeunes que les hommes, leurs parents ont pu avoir une participation plus élevée dans la vie associative, dans la mesure où l'on observe une

**Tableau 1 Principales caractéristiques des présidents selon le genre (%)**

	Présidents	Présidentes	Ensemble
<b>Age</b>			
Moins de 36 ans	5	8,1	6,1
36 à 45 ans	11,1	15,6	12,6
46 à 55 ans	21,1	21,6	21,3
56 à 65 ans	31,7	26,1	29,8
Plus de 65 ans	31,2	28,5	30,3
<b>Statut matrimonial</b>			
Célibataire	13,1	12,8	13
Marié	77,2	66,2	73,6
Veuf	2,1	10,8	5
divorcé	7,6	10,2	8,4
<b>Diplôme</b>			
Sans diplôme	5,4	2,9	4,6
Brevet-BEP-CAP	24,4	20,3	23
Bac	14,1	14	14,1
Bac+2-BTS-Bac+3	21,5	27	23,4
Bac+4 et plus	32,7	31,9	32,4
autre	1,8	3,9	2,6
<b>CSP</b>			
Agriculteurs	1,8	1,5	1,7
Artisans commerçants	6	5,8	5,9
Chefs d'entreprise	5,2	1,1	3,8
Professions libérales	7,7	18,7	11,4
Cadres supérieurs	29,1	11	23
Prof. Intermédiaires	7	4,5	6,2
Enseignants	12,8	15,9	13,9
Employés	17,3	28,1	20,9
Ouvriers	5,1	0,7	3,6
Etudiants	1,1	0,3	0,9
Sans profession	0	5,8	2
Autre	6,7	6,6	6,6
<b>Statut d'activité</b>			
actif du privé lucratif	22,4	20,6	21,8
retraité du privé lucratif	26,3	18,3	23,6
actif dans une association	7,6	10,6	8,6
retraité d'une association	1	1,4	1,1
actif du public	17,8	19,8	18,5
retraité du public	21,3	20,9	21,2
demandeur d'emploi	2,2	1,8	2
inactif	1,4	6,6	3,2
Est (a été) membre d'un parti politique	18	10	15
Est (a été) membre d'un syndicat	36	27	33
Est (a été) élu au niveau local	17	16	17
A pratiqué le scoutisme	22	16	20
Père adhérent d'association	34	37	35
Père bénévole d'association	31	31	31
Père dirigeant d'association	22	23	22
Mère adhérente d'association	23	26	24
Mère bénévole d'association	21	26	23
Mère dirigeante d'association	9	10	9

Source : Enquête 2009-2010 auprès des associations – CNRS CES - Institutions

croissance de la participation associative au cours du temps (Febvre et Muller, 2003). Mais cela pourrait refléter peut-être aussi surtout l'influence de la participation des mères sur celles des filles, qui pourrait être liée aussi au statut social plus élevé des mères (voir infra). Si la proportion de présidents et de présidentes ayant eu un père dirigeant d'association est assez élevée (un sur cinq pour les répondants), très peu de présidents ont eu une mère dirigeante d'association (un sur dix); cependant les femmes sont un peu plus souvent dans ce cas, comme du reste pour presque tous les autres types de participation à la vie associative de leurs parents.



Un président sur cinq au total a pratiqué le scoutisme dans le passé, ce qui est important, mais les présidentes l'ont un peu moins pratiqué que les présidents. Le scoutisme semble bien lié à l'engagement associatif, comme l'avait remarqué M. Barthélémy (2000) dans le cas des parents d'élèves. Il semble également lié à l'engagement associatif des parents, et surtout des mères, qu'elles aient été adhérentes, bénévoles ou dirigeantes (pour les pères, seule l'adhésion est en cause).

Pour ce qui est de leur origine sociale, les présidents sont issus de milieux sociaux relativement privilégiés, ou tout au moins indépendants (39% d'agriculteurs, artisans-commerçants, chefs d'entreprise ou professions libérales), puisque seulement 30% d'entre eux ont des pères ouvriers ou employés, contre 55% ou plus pour la population masculine française, et 30% ont des pères chefs d'entreprise, professions libérales ou cadres supérieurs contre seulement 9 à 10% pour l'ensemble de la population masculine<sup>9</sup> (Thélot et Vallet, 2000). Les milieux dont ils sont issus ne sont donc pas vraiment non plus représentatifs de la population française de l'époque, en dehors des agriculteurs et des artisans-commerçants. Par ailleurs les présidentes semblent issues de familles d'un niveau social un peu plus élevé que celles de leurs homologues masculins. On remarque que 37% des présidents et 41% des présidentes a un père dont la profession était indépendante : agriculteur, artisan, commerçant, chef d'entreprise ou profession libérale, et plus d'un président sur cinq a eu un père cadre supérieur (un peu moins chez les femmes). Au total, 72% des femmes et 67% des hommes ont eu un père dont la profession était soit indépendante, soit intermédiaire, soit supérieure.

En ce qui concerne les mères des présidents, elles étaient également souvent agricultrices, artisans ou commerçantes, comme leurs époux, mais bien plus souvent sans profession, puis employées et enfin enseignantes. On observe que les mères des présidentes étaient plus souvent agricultrices, cadres supérieurs, professions intermédiaires et enseignantes que les mères des présidents, qui quant à elles étaient plus souvent employées et sans profession. L'origine sociale des présidentes semble ainsi plus élevée que celle des présidents, tout comme celles des femmes politiques, en particulier les députées, qui semblent devoir accumuler plus de capitaux sociaux et culturels pour accéder au pouvoir (Sineau, 2002). Au total, les présidents sont donc issus de milieux sociaux relativement privilégiés.

On constate ainsi, à côté du rôle d'exemple joué par les parents, quel qu'ait été le type de leur participation associative, ce que l'on peut appeler « la transmission intergénérationnelle de la pratique associative » (Prouteau et Wolff, 2007), le rôle de l'origine sociale et du type de socialisation sur l'engagement dans les responsabilités associative. L'accès aux fonctions décisionnaires est ainsi le résultat d'une trajectoire à la fois sexuée, familiale et socioprofessionnelle, qui sélectionne en partie les dirigeants. La forte proportion de retraités montre que la disponibilité est également un facteur très important dans la prise de responsabilité associative, en particulier pour la présidence.

### **Les liens entre les divers engagements des présidents, les motivations de l'engagement, les freins et les facilitations à la responsabilité associative**

Il s'agit ici d'explicitier les liens qui existent entre les différents types d'engagements que les présidents ont connus dans leur vie, que ce soit sur le plan syndical, politique, associatif ou du scoutisme, ainsi que les liens qui existent entre la vie associative et la vie professionnelle. On

---

<sup>9</sup> Il s'agit ici de la CSP des pères des générations 1943 à 1972.

s'attachera également aux motivations de l'engagement associatif et aux freins que peut engendrer la vie familiale et/ou professionnelle vis-à-vis des responsabilités associatives, ainsi qu'aux facteurs les ayant facilitées.

On estime en France que les membres des partis politiques représentent seulement 1% de la population adulte (soit 450 000 personnes tous partis confondus<sup>10</sup>). Ici nous retenons les membres anciens ou actuels des partis politiques, ce qui correspond à une population plus importante. On constate que 15% de l'ensemble des présidents (18% des présidents et 10% des présidentes) ont été ou sont membres d'un parti politique, ce qui est très nettement supérieur à la moyenne de l'adhésion présente ou passée de la population française. Cela est conforme avec l'observation que la participation associative va de pair avec la politisation, et en particulier avec le niveau d'intérêt déclaré pour le politique, tandis que le niveau de connaissance politique apparaît indépendant de la participation associative et dépend surtout du sexe, de l'âge et du niveau d'études (Mayer, 2003).

A titre de comparaison, les chiffres fournis par E. Flahault sur les adhérents des associations d'environnement donnent un aperçu des pratiques politiques et syndicales des adhérents associatifs, quoiqu'ils ne soient pas vraiment généralisables, les associations d'environnement étant plus politisées que d'autres. Un adhérent sur cinq de ces mouvements adhère aussi à un syndicat, un sur cinq également adhère à un parti politique, tandis qu'un quart de ces adhérents a déjà été candidat à une élection municipale, et 8% à un autre type d'élection. (Flahault, 2002). Rappelons que ces données concernent les adhérents seulement, et non pas les présidents d'association.

Les présidents sont ou ont été deux fois plus souvent membres d'un syndicat que d'un parti politique (33% contre 15%). Il est difficile de comparer ces chiffres avec le taux moyen de syndicalisation des salariés français (9,1% pour les hommes et 7,2% pour les femmes<sup>11</sup>), dans la mesure où sont regroupées l'adhésion passée et l'adhésion présente (y compris dans les syndicats étudiants) de présidents dont près de la moitié sont des retraités, mais ils paraissent importants. Près d'un sur six a par ailleurs exercé des responsabilités politiques locales. Les présidentes ont été deux fois moins souvent membres d'un parti politique que les présidents, et également un peu moins souvent membres d'un syndicat que ces derniers. En revanche presque autant de présidents que de présidentes occupent ou ont occupé des responsabilités politiques locales, soit 17%, contre 16% pour les présidentes, essentiellement dans les conseils municipaux. Si la politisation partisane des présidentes semble inférieure à celle des présidents, ce qui est le cas pour la population en général (Achin et Lévêque, 2006, Sineau, 2000), leur participation aux responsabilités d'élu local est en revanche à peine plus faible. Par ailleurs le taux de participation présente ou passée aux instances politiques locales croît avec l'âge du président. Les catégories qui occupent (ou ont occupé) le plus souvent des responsabilités d'élus sont les agriculteurs, les artisans-commerçants et les chefs d'entreprise, suivies par les professions intermédiaires. Cela peut refléter le fait que l'on a une plus grande probabilité d'être élu dans des localités rurales, où ces catégories sont plus nombreuses, que dans des villes grandes ou moyennes. L'adhésion à un parti politique est plus souvent le fait des cadres supérieurs, des professions libérales, des ouvriers et des enseignants, tandis que l'adhésion à un syndicat est plus souvent le fait des enseignants (la majorité d'entre eux) et des agriculteurs, suivis de loin par les professions libérales (36%), les cadres supérieurs et les employés (environ un tiers). On sait que le taux de syndicalisation en France des cadres et

---

<sup>10</sup> cf. le site vie-publique.fr, chiffres 2006

<sup>11</sup> Source INSEE, enquêtes permanentes sur les conditions de vie des ménages, 1996 à 2004, cité in Amossé et Pignoni, 2006

professions intellectuelles supérieures est près de trois fois supérieur (14,5%) à celui des employés (5,5%) et celui des professions intermédiaires lui est deux fois supérieur (10,5%) (Amossé, Pignoni, 2006).

On observe une relation positive entre le fait d'avoir fait du scoutisme et le fait d'avoir été membre d'un parti politique, ou d'un syndicat, mais moins forte dans ce dernier cas. Or ceux qui ont fait du scoutisme sont plus âgés que les autres (73% ont plus de 55 ans) tout comme ceux qui ont été membres d'un parti (73% de plus de 55 ans) ou d'un syndicat (70%), ce qui laisse supposer que c'est plutôt l'âge, donc l'effet de génération sur le type de socialisation, qui expliquerait ces liens entre scoutisme et politisation. En revanche il n'y a pas de lien entre le fait d'avoir été scout et le fait d'exercer des responsabilités politiques locales.

L'exercice de responsabilités politiques au niveau local est lié au fait d'être (ou d'avoir été) membre d'un syndicat, ainsi qu'au fait d'être (ou d'avoir été) membre d'un parti politique, ce qui est logique dans la mesure où ces deux types d'engagements sont liés à la politisation. Ainsi 41,4% des élus politiques locaux ont été membres d'un syndicat (contre 31,8% des non élus), tandis que 28,5% des élus locaux ont été membres d'un parti politique (contre 13,2% des non élus). Enfin, le fait d'exercer (ou d'avoir exercé) des responsabilités politiques au niveau local est également lié au fait d'avoir eu des responsabilités de dirigeant associatif dans le passé, et au fait d'être dirigeant actuellement d'autres associations, puisque respectivement 57% et 50% d'entre eux sont dans ce cas, contre environ 40% de ceux qui n'en ont pas exercé. Le lien semble plus fort avec les responsabilités passées que présentes. Par ailleurs 56% de ceux qui sont (ou ont été) élus locaux considèrent qu'il y a un lien entre leurs responsabilités associatives et leur élection, du fait de la notoriété qu'ils ont acquise et des réseaux d'interconnaissance créés et du fait aussi des sollicitations qui leur ont été faites (pour les deux tiers d'entre eux dans les deux cas) ; 48% des élus locaux disent avoir eu envie d'agir plus largement au plan local. Au total cependant, le lien semble plus important entre politisation (adhésion à un parti politique) et élection locale qu'entre responsabilités associatives (passées ou présentes) ou syndicalisation et élection locale.

Les principales motivations à l'engagement associatif sont la sensibilité au projet (22,3%), surtout pour les femmes, suivie par les sollicitations (20%), surtout pour les hommes, et la volonté d'engagement (20% pour les deux sexes). Viennent ensuite le prolongement de l'activité professionnelle, ex aequo avec le mouvement d'idées (12-13%). Les hommes avancent plus souvent le mouvement d'idées, ce qui est à relier avec leur plus forte politisation et syndicalisation. Les motivations liées à des personnes proches ne représentent que 8% des réponses. Ceux qui ont fait du scoutisme se distinguent par leur plus grande citation du prolongement professionnel et du mouvement d'idées, tout comme ceux qui ont été syndiqués. En revanche les membres des partis ne citent pas plus souvent le mouvement d'idées, mais plutôt la sensibilité au projet et la volonté d'engagement. Au total, les femmes mettent en avant la sensibilité au projet puis la volonté d'engagement, tandis que les hommes avancent d'abord la sensibilité au projet et les sollicitations puis la volonté d'engagement, ce qui montre l'importance relative des aspects subjectifs et conjoncturels dans l'engagement associatif.

Par ailleurs, plus des trois quarts des présidents estiment que la direction d'une association demande des compétences particulières (d'abord compétences relationnelles et connaissance de l'association, puis compétences managériales, techniques, financières ou juridiques). Cette opinion est surtout le fait des cadres supérieurs et des enseignants, c'est-à-dire de ceux qui ont le niveau de diplôme le plus élevé, tandis qu'elle est beaucoup moins le fait des catégories

moins diplômées en général, comme les ouvriers, les artisans-commerçants, les employés et les sans profession. Cette divergence permet de constater que la question de la légitimité à diriger des associations n'est pas envisagée de la même manière par les différentes catégories sociales. De même, les femmes sont un peu plus nombreuses à considérer que des compétences spécifiques ne sont pas nécessaires, mais les différences ne sont pas vraiment significatives. Il faut cependant rapporter ces différences au fait que les différentes catégories sociales ne dirigent pas tout à fait le même type d'associations, qui ne demandent donc pas le même type de compétences (associations professionnalisées versus associations ne recourant qu'au bénévolat).

Les principaux freins à la responsabilité associative évoqués par les présidents proviennent majoritairement du manque de temps en général (29,4%), puis de leurs responsabilités familiales pour les femmes (27,5%, deux fois plus souvent que pour les hommes) ou de leurs obligations professionnelles pour les hommes (28%), les femmes ayant aussi, mais moins souvent, avancé leurs obligations professionnelles (22,6%). Cela montre la prégnance de la division sexuelle des tâches au sein de la famille. Les responsabilités familiales sont surtout évoquées par les enseignants et les employés, qui sont souvent des femmes comme on le sait par ailleurs. Ce sont surtout les chefs d'entreprise et les cadres supérieurs qui avancent leurs obligations professionnelles. Le manque de qualification n'est pas évoqué, sauf par les étudiants, tandis que 15,6% des présidents hommes déclarent ne pas avoir eu de problème de conciliation (contre seulement 11% des présidentes). Il s'agit surtout alors des agriculteurs, des chefs d'entreprise et des ouvriers.

Par ailleurs près de 60% des présidents ont déjà envisagé de quitter leur fonction. Les raisons évoquées se rapportent surtout à la charge très lourde que représente cette fonction et au fait qu'ils n'arrivent pas à être suffisamment secondés, surtout pour les présidents hommes. Les présidentes avancent moins souvent ces raisons, et plus souvent le souhait de s'investir dans de nouvelles expériences. Près de 10% de l'ensemble des présidents estiment que l'association affronte trop de difficultés. Les autres raisons évoquées sont principalement liées à l'âge, à la santé ou à la lassitude, et également au désir de laisser la place aux jeunes, dans une optique de renouvellement et d'évolution de l'association. S'ils ne quittent pas leur fonction, cela serait dû selon eux principalement au manque de candidats motivés (ou, plus rarement, compétents) et à la crainte que l'association puisse disparaître, ce qui montre à quel point certains projets associatifs seraient liés essentiellement à des individus, ce qui peut rendre les associations qui les portent plus fragiles.

Les principaux facteurs ayant facilité l'accès aux responsabilités associatives ont été selon les présidents d'abord les sollicitations du monde associatif (30%, sans distinction de sexe) mais cela est surtout vrai pour les employés, les ouvriers et les personnes sans profession. Cela confirme le fait que la cooptation est une des voies privilégiées de recrutement des responsables associatifs, d'autant plus qu'il y aurait un manque de candidats ressenti (ce manque serait particulièrement ressenti par ceux qui sont ou ont été élus locaux), ce qui peut laisser supposer qu'il n'y aurait pas assez de volontaires pour ces tâches et donc une certaine pression sur les adhérents ou bénévoles pressentis. Ensuite on trouve le départ à la retraite (15%, plus pour les hommes que pour les femmes), qui concerne plus souvent les cadres supérieurs, les artisans commerçants et les chefs d'entreprise, qui sont ceux qui évoquent le plus souvent leurs obligations professionnelles comme cause d'empêchement et enfin ex aequo (14% environ des réponses) la disponibilité laissée par la vie professionnelle, surtout pour les professions intermédiaires, les enseignants, les employés et les ouvriers, les qualifications professionnelles (autant d'hommes que de femmes considèrent que leurs

qualifications professionnelles ont compté, mais il s'agit surtout des cadres supérieurs), et la proximité entre la profession et le secteur associatif concerné, et il s'agit surtout alors d'agriculteurs, qui évoquent aussi leur évolution professionnelle, et d'enseignants. Il n'y a quasiment pas de différences en fonction du sexe du président. Seulement 5,5% des réponses citent l'évolution professionnelle comme facteur facilitant, et il s'agit plus souvent de femmes. La place prépondérante occupée par les sollicitations du monde associatif (55% des répondants) confirme que l'accession aux responsabilités se fait souvent par cooptation dans un contexte de pénurie de candidats, que l'on soit déjà présent dans l'association ou que l'on soit recruté à l'extérieur par des connaissances ou des proches, qui font partie des instances dirigeantes. Ce phénomène, ajouté au manque de candidats aux responsabilités, ne contribue pas à diversifier les origines des dirigeants.

### **Une relative continuité entre vie professionnelle et vie associative**

Au total, 25% des présidents (hommes et femmes) ont une profession proche du secteur associatif choisi et 24% des femmes (20% des hommes) disent que leur engagement associatif se situe dans le prolongement de leur activité professionnelle, ce qui concerne surtout les chefs d'entreprise, les professions libérales et les enseignants. Il faut relier cela au fait que les différentes catégories socioprofessionnelles sont inégalement investies dans les différents secteurs associatifs : c'est ainsi que 22% des associations du secteur de la santé sont dirigées par des professions libérales, et que 61% des associations du secteur de l'éducation-insertion, 48% des associations du secteur caritatif, 43% des associations culturelles sont dirigées par des cadres supérieurs ou des enseignants, tandis que les chefs d'entreprise et les agriculteurs manifestent un intérêt tout particulier pour la défense des intérêts économiques, et les employés pour les associations sportives. Les intérêts professionnels rejoignent ainsi souvent pour certaines catégories leurs intérêts de la vie hors travail, ou se confondent avec eux, ce qui facilite bien évidemment la prise de responsabilités associatives.

Par ailleurs, 47% des présidentes pensent que leurs responsabilités associatives ont eu une part dans leur évolution professionnelle (contre 40% des présidents), et cette influence est quasiment toujours positive pour les femmes tandis qu'elle est un peu plus souvent négative pour les hommes. Elles sont également plus nombreuses aussi à considérer que leur évolution professionnelle a facilité leur vie associative (7,3%), mais cela peut vouloir dire que leur temps de travail a diminué. Ces deux résultats montrent que la trajectoire associative et la trajectoire professionnelle sont souvent liées, surtout pour les femmes, et que l'évolution professionnelle n'est pas entravée par les responsabilités associatives, au contraire. Cela est à mettre en rapport avec le fait que 12% des femmes (contre 9% des hommes) sont soit actives dans une association soit retraitées de ce même secteur, ce qui correspond à ce que nos précédentes enquêtes avaient déjà montré. En ce qui concerne la catégorie socioprofessionnelle, ce sont surtout les agriculteurs, les chefs d'entreprise, les professions intermédiaires qui considèrent plus souvent que leur vie associative a eu une influence sur leur vie professionnelle ; les cadres supérieurs, les employés et les ouvriers le pensent moins souvent, les deux cas de figure étant sans doute liés au fait que la profession est plus ou moins éloignée des centres d'intérêt associatifs.

En revanche, le mode d'apprentissage de la fonction de président varie beaucoup plus selon le diplôme du président : en effet, plus on est diplômé et moins on a appris sur le terrain associatif, et moins on est diplômé, plus on a appris durant sa vie associative. C'est le cas de 66% des présidents sans diplôme, de 59% des présidents possédant un brevet ou un CAP-BEP, et encore de 50% de ceux qui possèdent le bac. Il s'agit surtout des commerçants et

artisans, des employés, des ouvriers et des sans profession. En revanche la formation initiale et la vie professionnelle ont procuré leurs compétences de président pour 61% des personnes ayant un bac plus 4 et plus et encore pour 46,4% des détenteurs de bac +2 bac +3, et pour 62% des cadres supérieurs. L'on peut en déduire le rôle formateur (ou en tout cas ressenti comme tel) de la participation aux associations (et à leur direction) pour les moins diplômés, qui peuvent donc y acquérir des compétences nouvelles, tandis que la vie politique ou syndicale apparaît rarement (6%) pour les présidents comme un lieu de formation de compétences, malgré le fait que 15% des présidents aient adhéré à un parti politique et 33% à un syndicat.

## **2<sup>ème</sup> partie Les trajectoires des présidents**

Cette partie repose d'abord sur l'analyse d'une quinzaine d'entretiens semi-directifs conduits auprès de dirigeants associatifs essentiellement issus de la région Ile-de-France sur l'origine et l'histoire de leur engagement dans les responsabilités associatives, et éventuellement politiques. Cette approche biographique permet de présenter les principales trajectoires-types de dirigeants associatifs appartenant à différents secteurs d'activité, sous l'angle des relations entre engagement associatif et politique. Elle présente ensuite les principaux résultats tirés de l'enquête quantitative sur les liens entre trajectoires et caractéristiques des présidents et une typologie en cinq types fondée à la fois sur la trajectoire, le profil du président et le profil de l'association.

### **Des liens entre association et politique**

On s'inspire ici des travaux de Prost, Andrieu, Agrikolanski, Duchesne et Hamidi, Lascombes (2001), qui généralement considèrent deux formes polaires de relations entre associations et politique : les associations en tant que vivier d'élus et les associations refuges ou instruments de reconversion pour les militants politiques marginalisés par les défaites (Tartakowski, 2001) ou moyen d'éviter le politique (Prost, 2001, Hamidi, 2006). On considère ainsi que les associations, et plus particulièrement celles qui défendent des intérêts, des droits et des causes, les associations revendicatives, celles que l'on nomme généralement « militantes », peuvent relever a priori de quatre modèles différents de relation au politique :

- un modèle où les associations sont un marchepied ou un tremplin (Duchesne et Hamidi, 2001) vers des fonctions électives, le plus souvent locales (l'action associative incite à s'intéresser à l'action publique locale, fait entrer dans des réseaux d'interconnaissance et incite à la prise de responsabilité politique, « parce que le niveau de politisation partisane peut s'y trouver limité par les enjeux concrets de terrain » (Andrieu, 2001))
- un modèle où elles constituent un évitement du politique (défiance a priori, volonté de rester neutre et consensuel, rassembleur, revendication d'apolitisme, valeur refuge de l'association, considérée comme bonne et désintéressée (Prost, 2001))
- un sous-modèle du précédent où elles sont le cadre d'un engagement purement associatif (objet sans lien avec une revendication quelconque, intérêt autre que politique par exemple confessionnel, sportif, culturel...)
- un modèle où elles sont un prolongement d'un engagement politique par d'autres moyens (déception a posteriori, désir de liberté de parole plus grande, non réélection, désir d'agir autrement) (Agrikolianski, 2001, Tartakowski, 2001); plus le cas très particulier de la création d'associations par des élus politiques, que nous n'aborderons pas ici.

On analysera la trajectoire des dirigeants associatifs avec cette grille de lecture, pour comprendre dans quelle mesure le rapport plus ou moins précoce au politique peut être explicatif du type de trajectoire.

N. Mayer (2003) a montré que l'appartenance associative augmente les chances d'être intéressé par la politique, ainsi que la capacité à se repérer dans le champ politique. Même si le fait d'appartenir à une association plus impliquée dans le champ politique augmente l'intérêt pour la politique, on observe une politisation accrue pour tous les types d'associations. Cependant on ne peut pas dire quel est le sens de la relation, à savoir « si la politisation observée est l'effet ou la cause de la participation associative, si celle-ci conduit les adhérents à s'intéresser à la politique ou s'ils étaient déjà politisés avant d'adhérer » (Mayer, 2003).

Nous faisons l'hypothèse que la trajectoire des dirigeants associatifs serait plus orientée par l'action ou le militantisme politique préalable que l'inverse. En effet, ce ne serait pas tant l'action associative qui mènerait peu à peu à la politisation, que le concernement politique qui mènerait à l'action associative, puis éventuellement à l'élection politique. En effet on peut penser que les dirigeants associatifs qui ont le plus de chances de se faire élire au niveau local, ou même parfois national, sont plutôt ceux qui avaient déjà « tâté » de la politique (militants dans les partis ou les syndicats avant de militer dans des associations) et non pas ceux qui n'ont eu aucune proximité ou relation antérieure avec la politique. En un mot ce serait les membres (ou les dirigeants) de l'association qui tendraient à politiser l'action associative plutôt que l'action associative qui tendrait à politiser les membres (ou les dirigeants) de l'association. Les associations ne seraient alors un tremplin que pour les dirigeants associatifs déjà politisés.

En tout état de cause, dans la mesure où l'engagement partisan des élus municipaux et même parfois départementaux semble moindre qu'aux autres niveaux territoriaux, on peut postuler au niveau local une plus grande « proximité » et/ou perméabilité entre les deux mondes, celui des élus locaux et celui des responsables associatifs, qui sont amenés à se côtoyer très souvent et in fine plus enclins à se mélanger, du fait de convictions et parfois d'allégeances partagées, en passant d'un milieu à l'autre ou en étant présents dans les deux milieux (Belorgey, 2000). Cela serait particulièrement vrai dans le cas des associations d'environnement, qui développent des programmes d'action à l'échelle d'un territoire (Prost, 2001).

### **Quatre grands types de trajectoires**

En ce qui concerne le profil des dirigeants<sup>12</sup> interviewés, il est assez typé, comme nous l'avons vu plus haut pour l'échantillon global. Ces dirigeants ont un relativement haut niveau de formation, un statut socioprofessionnel élevé ou moyen (que ce soit par eux-mêmes ou par leur conjoint pour les femmes sans profession) et une origine sociale majoritairement moyenne ou supérieure (avec une assez forte proportion de professions indépendantes). Ils semblent mus pour la plupart par un fort volontarisme associatif - dans la mesure où ils ont souvent créé une ou plusieurs associations - et professionnel - dans la mesure où ils sont relativement nombreux à avoir fait des études ou une formation en cours de carrière, ou à avoir changé d'orientation professionnelle, outre l'exercice libéral de la profession ou la création d'entreprise.

---

<sup>12</sup> 13 présidents, 1 vice-président, un membre du CA

Pour ce qui est de leur trajectoire, il apparaît qu'ils ont presque tous commencé à s'engager très jeunes, soit dans un mouvement de jeunesse (scoutisme), comme noté plus haut, soit dans un parti politique ou un syndicat, soit dans le sport. La plupart ont pris assez tôt des responsabilités, ce qui est logique en particulier pour le scoutisme, qui incite à la responsabilisation. Cependant leurs parents n'apparaissent pas avoir particulièrement servi d'exemple en tant que bénévole ou responsable dans le monde associatif (un tiers a eu au moins un des deux parents bénévole ou responsable), même s'ils estiment avoir reçu de leur parents une forte culture politique ou religieuse. Ces chiffres sont un peu inférieurs à ceux de l'enquête quantitative, où un tiers a eu un père bénévole et un sur cinq un père dirigeant associatif.

La plupart ont accumulé les expériences associatives de divers types, tandis que certains sont restés dans le même secteur toute leur vie. Ils ont en moyenne été responsables ou dirigeants dans un peu plus de trois associations. Certains ont accédé à des fonctions dirigeantes dès le début, et certains cumulent actuellement plusieurs fonctions de dirigeants dans diverses associations (jusqu'à cinq). Rares sont ceux qui n'ont qu'un seul engagement.

La politisation de ces responsables apparaît antérieure à leur activité associative, elle vient de la jeunesse, voire de l'adolescence, car certains se sont engagés très tôt dans le militantisme politique ou syndical. Beaucoup se sont vu proposer d'être candidat sur une liste locale, les politisés comme les autres, mais peu y ont répondu positivement. Quelques uns en revanche ont déjà été élus. Certains envisagent de faire de la politique plus tard, si les propositions leur paraissent plus intéressantes que par le passé ou lorsqu'ils auront plus de temps, mais il s'agit en général des mêmes qui ont manifesté un intérêt précoce pour la politique. En conséquence il semble en première analyse que pour ces dirigeants ce ne soit pas les responsabilités associatives ou l'engagement associatif qui mènent à la politisation, mais plutôt la formation et les engagements politiques de la jeunesse qui mènent à l'engagement associatif susceptible de déboucher sur une candidature aux élections.

On observe ainsi une gradation du plus fort concernement politique au plus faible, le plus fort étant celui des personnes déjà politisées dans leur jeunesse, ayant déjà eu un engagement partisan, qui soit se détournent de cet engagement par dépit ou déception, soit se détournent provisoirement pour s'engager dans d'autres activités, soit prolongent cet engagement par des activités proches du politique et plus engagées, dont le but est finalement de garder un contact avec le politique par d'autres moyens. L'indifférence ou la revendication d'apolitisme (ou même le refus du politique) semble plus présente chez les femmes que chez les hommes, mais cela demanderait à être confirmé. Le secteur, s'il est important, n'explique pas tout ; en effet, l'on peut dire que les personnes actives dans les associations d'environnement figurent parmi les plus politisées de notre échantillon. Mais des responsables du secteur culturel peuvent aussi apparaître comme très politisés, soit dans une trajectoire de déception, soit dans une trajectoire de prolongement du politique. Au final, ce n'est pas la nature de l'association actuelle qui « prédit » le degré de concernement, mais bien évidemment l'ensemble de la trajectoire politique, syndicale et associative, la succession des engagements et des prises de responsabilité. De même, le fait d'avoir connu plusieurs secteurs au cours de sa vie n'est pas lié à un moindre concernement, au contraire.

Au final, nous avons bien observé quatre grands types de trajectoires (Tabariés, 2009).

1. Une des trajectoires observées est celle qui consiste à cumuler au cours de sa vie l'engagement partisan ou syndical et l'engagement associatif, mais sans chercher



spécialement à être élu ; il s'agirait alors de faire de la politique de différentes façons, en différents lieux (parti, association, syndicat, parfois carrière dans des collectivités locales), en même temps ou successivement. On pourrait ainsi considérer certains dirigeants associatifs comme faisant une « *carrière socio-politique* » sous différentes formes, du fait d'un intérêt plus grand pour la chose publique, la prise de responsabilité, mais aussi le goût du pouvoir et de l'action, que les autres membres des associations. Ce type pourrait s'appeler *trajectoire de prolongement du politique par d'autres moyens* (association politisée comme la défense de l'environnement ou la défense des droits humains), sans passer par une élection locale ou nationale.

2. Un deuxième type de trajectoire est celui d'une « *carrière associative pure* », sans engagement partisan, correspondant à un certain désir d'agir et à un goût pour le pouvoir, qui serait menée parallèlement à la carrière professionnelle, ou pourrait la remplacer, ou alors correspondant au besoin de se dévouer pour la collectivité ou une cause (cas des associations confessionnelles). Le fait que de nombreux dirigeants associatifs cumulent les responsabilités associatives, souvent par sollicitation extérieure du reste, montrerait qu'il existerait bel et bien une « *carrière associative* », à côté d'une « *carrière professionnelle* » et d'une « *carrière politique* ». En effet, la vie associative peut représenter un moyen de promotion et d'accès à des positions de prestige que la seule vie professionnelle n'offre pas toujours (Barthélémy, 2000). On pourrait l'appeler *trajectoire d'indifférence au politique*. On la rencontre chez des dirigeants du sport, de la culture, des loisirs ou du social.

3. Un troisième type de trajectoires concerne l'*évitement temporaire ou définitif* du politique, pour pouvoir être plus libre de ses faits et gestes, tout en voulant continuer à agir sur la société, à en être partie prenante en tant que responsable. L'*évitement définitif* concerne les personnes qui ont été politisées mais qui sont déçues du politique, qui ne croient plus vraiment en l'action politique ni ne veulent être candidates à une élection, et qui restent donc plutôt sur des positions défensives, se rabattant sur des secteurs d'activité plutôt éloignés du politique (culture). Tandis que l'*évitement temporaire* correspond à des personnes politisées et qui le restent, mais qui préfèrent agir plus librement, hors des partis, dans des associations dont l'objet est souvent politisé (environnement) mais pas toujours (culture), tout en pensant être un jour appelées à être candidates sur des listes soit locales, soit nationales.

4. Le quatrième type enfin, assez rare (rencontré une fois), est celui de personnes a priori peu politisées tout au long de leur vie, qui s'intéressent à la vie politique locale tardivement, du fait de sollicitations par des élus locaux, et finalement qui se font élire du fait de leur position en tant que responsable associatif (l'*association marchepied*).

### **Les résultats tirés de l'enquête quantitative**

Nous présentons ici les résultats sur les trajectoires des présidents obtenues dans l'enquête quantitative, à savoir la précocité de l'engagement, les fonctions passées exercées au sein de l'association actuelle et la trajectoire passée dans l'ensemble du monde associatif.

### **La précocité de l'adhésion et de l'engagement associatif**

Différents facteurs semblent favoriser chez les présidents un âge précoce de première adhésion à une association : le fait d'être un homme (les hommes ont adhéré en moyenne à 24,9 ans à une association contre 28,4 ans pour les femmes), d'être (ou d'avoir été) membre d'un parti politique, d'un syndicat ou d'exercer (ou d'avoir exercé) des responsabilités

politiques locales. Idem pour la première prise de responsabilité associative (il s'agit ici de responsabilités formelles ou informelles exercées dans l'association, donc pas seulement de fonctions de membre du Conseil d'administration) : elle est logiquement plus précoce pour ces mêmes catégories, mais surtout pour les adhérents des partis. Quant à ceux qui ont été anciennement dirigeants d'associations, on observe que leur adhésion et leur engagement dans les responsabilités associatives se sont effectués plus tôt dans la vie (à 23 et 30,5 ans), tandis que ceux qui cumulent actuellement les responsabilités associatives ont adhéré en moyenne à 24 ans et ont été responsables à 33 ans, c'est-à-dire plus tard que les précédents. Enfin, ce sont les « cumulants » actuels qui ont également eu des responsabilités dans le passé, qui ont adhéré et pris des responsabilités le plus précocement (respectivement à 22,2 ans et 30 ans) et ceux qui n'ont exercé que la responsabilité présente qui ont la plus faible précocité (respectivement 30 et 39,5 ans) dans la vie associative et l'écart le plus long entre adhésion et responsabilités.

Les présidents les plus jeunes (moins de 46 ans) ont aussi commencé plus tôt leur vie associative (à 20 ans), et pris leur première responsabilité à 27,8 ans, ce qui pourrait être lié d'une part à l'évolution positive des pratiques associatives au cours des dernières décennies, mais peut-être aussi d'autre part à la meilleure mémorisation de leurs adhésions et responsabilités passées pour ces jeunes présidents (et à la moins bonne mémorisation chez les plus âgés).

La durée moyenne entre la première adhésion et la première responsabilité est de 9 ans. L'écart est le même pour les hommes et les femmes, tandis que l'écart est plus court si l'on est membre d'un parti politique ou si on a déjà été dirigeant auparavant (7,5 ans). Le fait d'être fondateur de l'association est lié seulement à un délai plus court entre adhésion et responsabilité, mais pas à une plus grande précocité.

**Tableau 2 Âge moyen des premiers engagements associatifs selon différents critères**

	Âge moyen de la première adhésion associative	Âge moyen de la première responsabilité associative	Ecart moyen entre la première adhésion et la première responsabilité associatives
Hommes	24,9	33,8	8,9
Femmes	28,4	37,1	8,7
Moins de 46 ans	20,2	27,8	7,6
Plus de 46 ans	27,7	37,1	9,4
Membre d'un parti politique	24,1	31,6	7,5
Membre d'un syndicat	24,1	33,5	9,4
Responsable politique local	24,3	33,1	8,8
Ancien dirigeant d'associations	23	30,5	7,5
Dirigeant actuel d'autres associations	24	33	9
Dirigeant actuel et ancien dirigeant d'autres associations	22,2	30	7,8
Non dirigeant actuel ni passé d'autres associations.	29,8	39,5	9,7
Fondateur	25,8	33,2	7,4
Moyenne	26	35	9

Source : Enquête 2009-2010 auprès des associations – CNRS CES - Institutions

Précocité et cumul semblent donc aller de pair : si on commence jeune dans la vie associative, on a plus de chances de cumuler différentes fonctions de dirigeant associatif au cours de sa vie, du fait de sa plus grande implication, et aussi sans doute du fait que l'on a plus de chances d'être sollicité à l'intérieur même du monde associatif.

### **La suite des fonctions exercées dans l'association actuelle**

Nous analysons ici les fonctions dirigeantes exercées (vice-président, trésorier, secrétaire, membre du CA et directeur salarié) et le type de participation (fondateur, adhérent, salarié, bénévole) dans l'association actuelle selon le sexe et la CSP. Les femmes apparaissent avoir été un peu plus souvent adhérentes, usagères, bénévoles, secrétaires et membre du CA, et moins souvent fondatrices et vice-présidentes que les hommes. Elles semblent donc montrer un moindre volontarisme, et avoir occupé les fonctions les moins prestigieuses (Prouteau et Tabariés, 2010b), mais elles ont été aussi par ailleurs des bénévoles moins régulières. On sait aussi que les femmes présidentes consacrent moins de temps en moyenne à leur fonction actuelle : 404 heures par an contre 492 pour les hommes. Au total peu de présidents ont d'abord été usagers (16%), tandis que 53% ont été adhérents et 42% bénévoles. Les anciens salariés sont en nombre infime : 1,6% seulement mais deux fois plus souvent dans les associations employeurs que dans les associations sans salarié. Il s'agit essentiellement alors d'employés, et plus souvent de femmes.

Les présidents fondateurs, qui représentent au total un tiers des présidents, sont plus nombreux dans les associations sans salariés (33,4%), bien que ces associations soient en moyenne plus anciennes, que dans les associations employeurs (26%). Ils se recrutent plus souvent parmi les hommes (37% des présidents contre 24% des présidentes), les professions intermédiaires, les enseignants et les professions libérales, ainsi que parmi les ouvriers (qui sont peu nombreux par ailleurs). Les présidentes sont plus nombreuses à avoir été fondatrices dans les années 1990 et 2000 jusqu'à 2005, tandis que les hommes sont des créateurs à la fois plus anciens et plus récents (avant les années 80 et après 2005). Les fondateurs, hommes et femmes, sont plus souvent à l'origine d'associations caritatives et humanitaires, mais les femmes sont ensuite plus spécialisées dans l'éducation, tandis que les hommes le sont dans la défense des droits et des causes.

Au total, quatre grands types de trajectoires au sein de l'association actuelle ont été repérés, en ne prenant en compte que les fonctions **décisionnaires**, c'est-à-dire celles du bureau (vice-président, trésorier, secrétaire) et en laissant de côté la fonction de membre du CA, qui demande généralement une moindre implication : les trajectoires de *fondateur* (plus fréquentes dans l'action caritative et humanitaire et les loisirs) les trajectoires *sans fonctions dirigeantes préalables*, les trajectoires avec *une ou plusieurs fonctions dirigeantes préalables* (plus fréquentes dans le sport) et les trajectoires d'*ancien salarié* (qui sont rares mais plus fréquentes dans le secteur de la santé). La plus fréquente (37,6%) est celle où un adhérent, un usager ou un bénévole a pris la tête de l'association sans avoir exercé de fonctions dirigeantes préalables (en dehors de la fonction de membre du CA, qui concerne près d'un président sur quatre), et concerne plus les femmes, soit 47% d'entre elles ; la seconde (28%) est celle du fondateur qui devient président directement ou après avoir été membre du CA dans un petit nombre de cas (qui concerne plus les hommes, soit 33% d'entre eux) ; et la troisième (22,3%) celle où le président a exercé une fonction dirigeante bénévole auparavant (vice-président, trésorier, ou secrétaire), qui est un peu plus masculine. Les autres trajectoires sont nettement moins fréquentes et sont également plus féminines ; seulement 2,3% des trajectoires de non fondateurs comprennent deux ou trois fonctions dirigeantes avant la présidence, mais elles concernent 4% des femmes.

**Tableau 3 Les différents types de trajectoires des présidents au sein de l'association actuelle**

	Total	Présidents	Présidentes
<b>Trajectoires de fondateur</b>	<b>36,7%</b>	<b>42%</b>	<b>27,5%</b>
Dont fondateur sans autres fonctions dirigeantes décisionnaires	28%	33,1%	19%
Dont fondateur avec 1 fonction dirigeante	6,6%	7,3%	5,4%
Dont fondateur avec 2 ou 3 fonctions dirigeantes	1,5%	0,8%	2,9%
Dont fondateur salarié avec 1 ou sans fonction dirigeante	0,6%	0,8%	0,2%
<b>Trajectoires sans fonctions dirigeantes décisionnaires préalables</b>	<b>37,6%</b>	<b>32,8%</b>	<b>47,1%</b>
adhérent et/ou usager et/ou bénévole	37,6%	32,8%	47,1%
<b>Trajectoires avec une ou plusieurs fonctions dirigeantes décisionnaires préalables</b>	<b>24,6%</b>	<b>24,8%</b>	<b>24%</b>
Dont une seule fonction dirigeante	22,3%	23,3%	20%
Dont deux ou trois fonctions dirigeantes	2,3%	1,5%	4%
<b>Trajectoires d'ancien salarié</b>	<b>1,2%</b>	<b>0,4%</b>	<b>1,4%</b>
Salarié avec ou sans fonctions dirigeantes	1,2%	0,4%	1,4%
Total	100%	100%	100%

Source : Enquête 2009-2010 auprès des associations – CNRS CES – Institutions

Les deux tiers des présidents n'ont donc pas exercé de fonctions dirigeantes dans le bureau avant de devenir président, ce qui est très fréquent chez les fondateurs, et seulement environ 4% des présidents ont exercé deux fonctions dirigeantes ou plus, tandis que 29% n'ont exercé qu'une seule fonction, cette modalité étant plus fréquente chez les non fondateurs. Les longues carrières de responsable au sein des instances décisionnaires de l'association ne semblent donc pas toujours nécessaires pour en prendre la tête, puisque un président sur trois et près d'une présidente sur deux n'étaient auparavant qu'adhérents, usagers et/ou bénévoles, et/ou simples membres du CA, ce qui traduit l'importance de la connaissance de l'association dans l'accession aux responsabilités. La principale trajectoire féminine est de ce dernier type, tandis que la principale trajectoire masculine est celle du fondateur, avec ou sans fonctions dirigeantes préalables à la présidence.

### **Le cumul des fonctions et la trajectoire dans la vie associative**

Les questions posées concernaient l'activité bénévole non dirigeante et les fonctions dirigeantes actuelles dans d'autres associations, ainsi que les fonctions dirigeantes passées (président, vice-président, trésorier, secrétaire, membre du CA et directeur salarié) dans d'autres associations. Ceci nous conduit à distinguer quatre sous-populations, qui se recouvrent en partie, puisque ces caractéristiques ne sont pas exclusives l'une de l'autre.

#### **1. Les présidents d'associations qui sont aussi bénévoles non dirigeants actuellement dans d'autres associations**

39% des présidents sont aussi bénévoles non dirigeants dans d'autres associations. Les présidents qui cumulent des fonctions de bénévoles sont plus fréquemment des membres des catégories moyennes et supérieures, plus souvent des retraités du public ou des associations, et des inactifs. Ils sont donc plutôt âgés (ils ont près de 58 ans en moyenne), et sont un peu plus souvent des hommes que des femmes (41% des présidents contre 37% des présidentes). Les associations qu'ils président sont plus souvent actives dans les secteurs de la santé et de l'éducation, sont assez récentes et moins souvent employeurs.

Ces présidents qui assument aussi des fonctions de bénévoles non dirigeants dans d'autres associations ont adhéré et pris des responsabilités plus tôt, sont depuis plus longtemps à la tête

de leur association, et consacrent moins de temps à leur fonction de président que les présidents qui n'exercent pas par ailleurs d'autres fonctions bénévoles, sans doute du fait de

**Tableau 4 Profil et caractéristiques des présidents actuellement bénévoles dans d'autres associations**

	Actuellement bénévole	Non bénévole actuellement	Ensemble
âge du président	57,7	55,7	56,4
Âge de la première adhésion	24	27,1	26
Âge de la première responsabilité	33,4	35,8	35
date de la première adhésion à une association	1975	1980	1979
date de la première responsabilité associative	1985	1990	1988
Durée de la présidence actuelle	7	5,9	6,3
Année de naissance du président	1951	1953	1952
Nombre total d'associations ou de bénévolats	1,6	0	0,55
Heures de bénévolat totales consacrées à la présidence	414	491	463
nombre des enfants	2,45	2,28	2,34

Source : Enquête 2009-2010 auprès des associations – CNRS CES - Institutions

leurs heures de bénévolat supplémentaires, puisqu'ils assument en moyenne 1,6 bénévolat. Ils ont également plus d'enfants que les non bénévoles. Leur profil est relativement semblable au profil des dirigeants de la catégorie suivante, à savoir celle des « cumulants » actuels.

## **2. Les présidents qui sont dirigeants actuellement dans d'autres associations**

En ce qui concerne le cumul actuel d'autres fonctions de dirigeant (président, vice-président, secrétaire, trésorier, membre du CA ou directeur salarié) exercées par les présidents, il apparaît que 42% des présidents cumulent actuellement (25% dans une autre association seulement, 47% dans deux autres associations, 20% dans trois, 5 % dans quatre et 3% dans cinq). La majorité cumule donc dans une ou deux associations, et peu sont présents dans trois associations ou plus. Les secteurs concernés sont dans la première association surtout le sport, dans la deuxième et la troisième la défense des droits et dans la quatrième et la cinquième l'éducation-formation. Au total ils occupent ou ont occupé 2,7 fonctions dans d'autres associations. Ce cumul de fonctions est plutôt le fait des hommes (47% des présidents contre 33% des présidentes), des chefs d'entreprise, des cadres supérieurs des professions intermédiaires et des sans profession. En revanche, les agriculteurs, les employés, les ouvriers et les étudiants exercent rarement d'autres fonctions de dirigeants dans d'autres associations. Ce sont surtout les inactifs et les retraités qui cumulent le plus souvent les fonctions de dirigeants, comme les bénévoles dans d'autres associations, du fait de leur plus grande disponibilité. Il s'agit donc plutôt des catégories favorisées, tout comme pour ceux qui sont actuellement bénévoles dans d'autres associations. Ces dirigeants qui cumulent actuellement ont adhéré en moyenne à 24 ans et ont accédé à leur première responsabilité vers 33 ans, ce qui est plus précoce qu'en moyenne. Ils sont plus âgés que ceux qui ne cumulent pas actuellement (ils ont 58,6 ans en moyenne), mais on y trouve cependant des actifs du public et des demandeurs d'emploi, dont les taux sont dans la moyenne, et non pas inférieurs à la moyenne. Les dirigeants qui cumulent actuellement sont plus souvent à la tête d'associations de défense des droits et des causes, d'associations relativement anciennes et disposant de budgets importants.

## **3. Les présidents qui ont été anciennement dirigeants dans d'autres associations**

Pour ce qui est des fonctions dirigeantes passées (président, vice-président, secrétaire, trésorier, membre du CA ou directeur salarié), 42% des présidents ont exercé ce type de

responsabilités dans le passé (46% des hommes et 32% des femmes). 34,6% ont été dirigeants dans une seule autre association, 38% dans deux autres associations, 18% dans trois, 6% dans quatre associations et 3% dans cinq. Comme précédemment, la majorité a occupé des fonctions dans une ou deux associations. Les secteurs les plus concernés sont le sport dans la première association, la défense des droits dans la seconde, mais ils sont plus diversifiés dans la troisième et la quatrième. Au total, ils ont exercé en moyenne 2,6 autres fonctions. Une fois de plus les hommes apparaissent avoir eu plus de responsabilités associatives passées que les femmes, de même que les retraités du public et des associations, mais aussi les actifs dans les associations. Pour ce qui est de leur catégorie socioprofessionnelle, ce sont surtout les agriculteurs, les cadres supérieurs et les professions intermédiaires qui ont eu des responsabilités dans le passé. Très logiquement, les jeunes présidents ont peu cumulé les responsabilités associatives ; il faut attendre la tranche d'âge de 55 ans pour que les présidents ayant exercé des responsabilités dans le passé soient plus nombreux que ceux n'en ayant pas exercé. Ces présidents ont adhéré en moyenne à 23 ans et ont commencé à prendre des responsabilités vers 30 ans. Ils sont âgés en moyenne de 58,7 ans. Ils président actuellement plus souvent des associations du secteur de la santé et de l'éducation, plus souvent créées dans les années 70 et de taille importante. Il faut noter par ailleurs qu'ils ont été également plus souvent fondateurs, usagers de cette association actuelle et ont été plus cooptés, tandis que leur motivation est plus souvent le prolongement professionnel.

#### **4. Les présidents cumulant actuellement et ayant eu dans le passé des fonctions dirigeantes associatives**

Ce sous-groupe des dirigeants ayant eu et ayant actuellement des responsabilités nombreuses, qui peuvent être considérés comme des personnes particulièrement investies dans les responsabilités associatives, et ce depuis longtemps, représente un quart de l'échantillon et a un profil particulier. On les compare ici à ceux qui n'ont occupé qu'une seule responsabilité. D'abord, ces présidents très impliqués (ils ont en moyenne occupé 3,5 fonctions dans leur vie associative) sont très majoritairement des hommes, à 78%. Ils sont ensuite plus âgés que ceux qui n'ont occupé qu'une seule responsabilité car ils ont 60 ans en moyenne (contre 53,6 pour ces derniers), mais ils ont aussi commencé plus tôt leur vie associative et pris plus tôt leur première responsabilité. Ils ont également plus d'enfants en moyenne, sont majoritairement retraités (55,4%), sont plus souvent cadres supérieurs ou professions intermédiaires et moins souvent employés et ouvriers ; et ils occupent depuis plus longtemps leur présidence actuelle (7 ans au lieu de 5), tout en ayant commencé plus tard, vers 53 ans, quand ceux qui n'ont eu qu'une fonction ont commencé à 48 ans. Ils sont un peu plus présents dans le secteur de la santé et de l'éducation, ont plus souvent été fondateurs, bénévoles réguliers, membres du CA, vice-présidents ou salariés avant d'être présidents, et cooptés, ce qui montre qu'ils ont été peut-être considérés comme plus légitimes que les autres, d'autant plus qu'ils déclarent plus souvent avoir été sollicités. Ils sont aussi plus souvent bénévoles dans d'autres associations, et cumulent ainsi nombre de bénévolats, ils sont plus politisés et citent plus le mouvement d'idées comme motivation. Ils ont eu plus souvent une mère bénévole ou dirigeante d'association. Ils apparaissent ainsi avoir un profil assez spécifique.

En ce qui concerne leurs fonctions passées dans le monde associatif, 27% ont été dirigeants dans une seule association, 42% dans deux associations (la première étant plus dans l'action caritative et la défense des droits et des causes, la seconde dans la culture), 19% ont été responsables dans trois associations (la troisième plus dans l'action caritative et la défense des droits), 7% l'ont été dans quatre (la quatrième plus dans l'action sociale et la culture) et encore 5% dans cinq. Ils ont été alors plus souvent secrétaires, puis présidents et membres du CA. Pour leurs fonctions actuelles, ils sont plus souvent vice-présidents, et membres du CA :

22,6% ne sont dirigeants que dans une seule association, 45% cumulent dans deux associations, 22% dans trois, 6% dans quatre, 4% dans cinq. Les secteurs sont plus souvent la santé, l'éducation et la défense des droits. Si on les compare à ceux qui n'ont exercé de responsabilités que dans le passé, on constate que ces derniers ont exercé moins de responsabilités : 44% dans une association, 34% dans deux, 16% dans trois et 5% dans quatre. Enfin, si on les compare à ceux qui ne cumulent qu'actuellement, ces derniers sont plus nombreux à cumuler dans une ou deux associations, mais moins nombreux pour trois, quatre ou cinq associations. Cela revient à dire que les dirigeants anciens et actuels cumulent plus au total que les « simples » cumulants actuels ou « simples » dirigeants passés (cf tableau 6).

Pour préciser les différences entre sous-groupes, on compare dans le tableau suivant les indices moyens de ceux qui cumulent fonctions passées et fonctions actuelles (25% de l'échantillon) à ceux des trois sous-groupes « plus restrictivement définis » : ceux qui ne sont que dirigeants actuellement (18%), ceux qui ne sont qu'anciens dirigeants (19%), et ceux qui n'ont qu'une fonction, la fonction actuelle (38%). Nous avons donc l'échantillon total et les quatre sous-groupes restreints sont plus typés que les premiers groupes présentés plus haut.

**Tableau 5 Indices moyens pour les quatre sous-groupes définis restrictivement de l'échantillon**

	Dirigeant ancien et actuel autre(s) association(s)	seulement dirigeant actuel autre(s) association(s)	seulement dirigeant passé autre(s) association(s)	Pas dirigeant ni ancien ni actuel autre association	Ensemble
heures de bénévolat totales consacrées à la présidence	496	504	501	396	463
âge du président	60	56,7	57	53,6	56,4
année naissance du président	1949	1952	1952	1955	1952
Âge de la première adhésion	22,2	26,6	23,9	29,8	26
Âge de la première responsabilité	30	37,4	31,1	39,5	35
date de la première adhésion à une association	1971	1979	1976	1986	1979
date de la première responsabilité associative	1979	1990	1983	1996	1988
durée entre adhésion/responsabilité en années	7,5	10,5	7,4	9,7	8,75
à quel âge devenu président de l'association actuelle	52,7	48,7	50,8	48,4	50
Durée de la présidence actuelle	7,2	8,1	6,1	5	6,3
nombre d'enfants	2,56	2,33	2,44	2,14	2,34
Nombre d'individus concernés	300 24,4%	225 18,3%	239 19,4%	466 37,9%	1230 100%

Source : Enquête 2009-2010 auprès des associations – CNRS CES - Institutions

La comparaison des caractéristiques moyennes obtenues pour les quatre sous-groupes est assez instructive. Il est logique que les dirigeants anciens et actuels soient les plus âgés, aient adhéré jeunes à une association et pris des responsabilités tôt, de même que ceux qui n'ont exercé des responsabilités que dans le passé, tandis que pour les deux autres sous-groupes les chiffres soient inversés (ils sont plus jeunes et ont adhéré et pris des responsabilités plus tard). Il est intéressant de constater que ces deux mêmes groupes ont une durée entre première adhésion et première responsabilité plus longue – une dizaine d'années contre 7,5 ans – et que l'ancienneté dans la présidence actuelle est plus courte pour ceux qui ne cumulent pas actuellement que pour ceux qui cumulent ; ce sont donc des présidents plus « récents ». Une autre différence apparaît entre ceux qui ont un passé associatif ou qui cumulent et ceux qui n'ont (et n'ont eu) qu'une seule responsabilité, c'est le nombre d'heures de bénévolat annuelles dans le cadre de leur présidence, puisque ces derniers n'en fourniraient que 400

environ, contre 500 pour les premiers. L'ancienneté de la vie associative et le cumul ne semblent pas faire baisser le nombre d'heures de bénévolat, au contraire.

En revanche, si le nombre d'enfants est élevé pour toutes les catégories, il l'est un peu moins pour ceux qui n'ont exercé qu'une seule responsabilité, qui sont aussi les plus jeunes (ce que l'on peut attribuer à un effet générationnel) ; on voit ainsi que ce n'est pas le nombre d'enfants qui serait un obstacle à la prise de responsabilité associative, puisque l'âge moyen au premier enfant est le même pour tous les sous-groupes (27,5 ans environ), même si les femmes ont eu leurs enfants en moyenne un an avant les hommes (26,5 contre 27,7). Il reste que les femmes présidentes ont un nombre moyen d'enfants inférieur à celui des hommes (ce qui est également le cas dans le monde politique), ce qui traduit le fait que les enfants, surtout petits, seraient plus pénalisants pour les femmes et gêneraient plus leur prise de responsabilités associatives que pour les hommes. Cela est corroboré par le fait que les femmes citent plus souvent les raisons familiales comme empêchement des responsabilités associatives.

Le tableau suivant récapitule quelques caractéristiques des différents types de trajectoires, ainsi que le profil de ceux qui sont actuellement bénévoles non dirigeants dans d'autres associations (ce groupe, qui représente 39% des présidents, comprend des individus de tous les autres types). Ces caractéristiques sont celles qui sont plus marquées dans le groupe par rapport à la moyenne, ce ne sont pas les caractéristiques majoritaires.



**Tableau 6 Caractéristiques des 4 sous-groupes définis restrictivement et des bénévoles non dirigeants d'autres associations**

	Dirigeant ancien et actuel autre(s) association(s)	seulement dirigeant actuel autre(s) association(s)	seulement dirigeant passé autre(s) association(s)	Pas dirigeant ni ancien ni actuel autre(s) association(s)	Bénévole actuel autre(s) association(s)
genre	78% d'hommes 22% de femmes	68% d'hommes 32% de femmes	69% d'hommes 31% de femmes	58% d'hommes 42% de femmes	68% d'hommes 32% de femmes
Catégorie socioprofessionnelle	Plus cadres supérieurs et prof. intermédiaires	Plus chefs d'entr. Sans profession	Plus d'agr. Cadres sup.	Plus d'ouvriers employés et étudiants	Plus cadres sup Enseignants sans profession
Statut d'activité	Plus de retraités et d'inactifs	Plus d'actifs du privé et d'inactifs	plus d'actifs dans les associations	Plus locataires du privé	Plus de retraités du public
Diplôme	Bac+4 et plus	Bac	Brevet BEP-CAP Bac +4 et plus	Bac +2 +3 Sans diplôme	Bac +2+3 Autres dipl.
Statut d'occupation du logement	Plus propriétaires		Plus propriétaires	Plus locataires et occupants gratuits	Plus propriétaires
Politisation	politisés et syndiqués plus resp pol locales		Moins politisés et plus syndiqués Plus resp. pol. locales - scoutisme	Peu politisés Peu syndiqués Peu resp pol. locales	Politisés Syndiqués Plus resp pol. locales
Scoutisme	scoutisme				
Précocité associative	Forte précocité	Pas précocité	Précocité	Pas précocité	Précocité
Trajectoire dans l'association actuelle	40% fondateurs 3,6% salariés 16% vice-présidents 48% bénévoles Plus cooptés	27% membres CA 14% secrétaires	39% fondateurs 19% usagers 2% salariés	24% fondateurs 14% secrétaires	39% fondateurs anciens 46% bénévoles
mode de désignation		Plus élus		Plus nommés	
heures de bénévolat totales consacrées à la présidence	496	504	501	396	414
Secteur de l'association actuelle	Santé Éducation	Défense des droits et causes action sociale	Éducation Action sociale	Loisirs Culture	Éducation santé
Type association	Plus appartenance réseaux ou fédérations	plus siège – plus appartenance réseaux ou fédér.	Moins siège – plus appart. Réseaux ou fédér	Moins appartenance réseaux ou fédér.	
Origine de l'engagement associatif	Plus le mouvement d'idées	Plus volonté d'engagement et sensibilité projet	Plus prolongement activité prof.	Plus volonté d'engagement et personnes proches	Plus sensibilité projet et prolongement activité prof.
Engagement associatif des parents	Plus mères bénévoles et dirigeantes		Parents impliqués dans monde associatif		Plus parents bénévoles et dirigeants
CSP des parents	Plus pères artisans commerçants et autres professions	Plus de pères chefs d'entreprise et ouvriers	Pères plus agriculteurs et enseignants	Plus mères sans profession	Plus de pères ouvriers
Nombre de fonctions de responsables occupées en moyenne	Dans le passé= 1,9  Actuellement = 1,8  Total = 3,5	Actuellement= 1,7	Dans le passé =1,5	-	Dans le passé = 1  Actuellement = 0,9  Total = 1,8
Nombre total de bénévolats autres associations	0,9	0,5	0,5	0,3	1,6
Nombre d'individus concernés	300 24,4%	225 18,3%	239 19,4%	466 37,9%	470 39%

Source : Enquête 2009-2010 auprès des associations – CNRS CES - Institutions

Ce tableau nous confirme que la trajectoire des dirigeants ayant eu ou ayant actuellement des responsabilités nombreuses est la plus typée : très masculine, très typée socialement, la plus âgée et la plus politisée. Elle est aussi comme nous l'avons vu la plus précoce. La trajectoire opposée, - c'est-à-dire celle où les dirigeants ont eu une responsabilité unique - qui est aussi la plus fréquente, est quant à elle plus féminine, plus jeune et plus populaire, peu politisée. On

trouve la première plus souvent chez les présidents actifs dans les secteurs de la santé et de l'éducation, tandis que la seconde est plus le fait de ceux qui sont actifs dans les loisirs et la culture. Il y aurait donc un lien entre le secteur actuel choisi et le profil du président : les plus impliqués en termes de nombre de cumuls de responsabilités s'orienteraient plus volontiers vers des secteurs plus professionnalisés, « militants » ou tournés vers autrui, tandis que l'on trouverait les moins impliqués plutôt dans les secteurs définis essentiellement par des pratiques d'activité ou d'amateurs. Mais il faut cependant garder à l'esprit que le plus grand nombre de présidents sont actifs dans les secteurs de la culture, des sports et des loisirs, quel que soit le groupe considéré. L'on peut également inférer de ces trajectoires de succession et de cumul dans divers types d'associations, qui caractérisent les plus impliqués des responsables associatifs, l'existence de liens entre associations, ou de réseaux interassociatifs, formels ou informels, ou tout du moins de transferts de compétences et de connaissances entre associations, qui pourraient servir également au recrutement des responsables. Ces réseaux sont en partie visibles au travers de l'adhésion à des fédérations ou des groupements associatifs, plus fréquente dans les associations dirigées par des cumulants, qu'ils soient actuellement dirigeants, anciens dirigeants ou les deux. Les présidents hommes qui cumulent actuellement sont par ailleurs plus fréquemment à la tête d'une association siège.

### **Construction d'une typologie de trajectoires au moyen de l'analyse des correspondances multiples**

Les différences mises au jour dans cette approche par grands sous-groupes de trajectoires de cumul ou de non cumul nous indiquent vers quelle typologie nous nous orientons. Le passé associatif, à la fois dans l'association présente et dans les autres associations passées ou présentes, et la précocité constituent les variables structurantes des trajectoires des présidents. Il s'agit alors d'introduire dans l'analyse d'autres variables, comme certains éléments du profil des présidents (genre, âge, diplôme, politisation, syndicalisation) et du type d'associations qu'ils président (du type employeur/non employeur, secteur d'activité et date de création), pour essayer de comprendre comment s'articulent les caractéristiques des présidents et de leurs trajectoires avec celles des associations. Plusieurs analyses factorielles de correspondance<sup>13</sup> ont été menées, afin de construire une typologie qui soit le plus représentative possible des trajectoires des présidents dans la vie associative. Les variables qui ont été retenues comme les plus pertinentes sont en définitive :

- les caractéristiques des trajectoires (fonctions occupées dans l'association avant d'être président, fonctions occupées, actuellement et dans le passé, dans d'autres associations, et bénévolat actuel dans d'autres associations)
- les profils des présidents (âge, sexe, fondateur ou non, politisation, responsabilités politiques locales, précocité de l'adhésion, précocité des responsabilités associatives)
- les profils d'associations (secteur d'activité selon qu'il est employeur ou non, date de création)

---

<sup>13</sup> Les méthodes d'analyse retenues sont l'analyse des correspondances multiples (ACM) réalisée à partir du tableau de Burt, couplée à des classifications centres mobiles (CM) et classification ascendante hiérarchique (CAH) utilisant l'algorithme de Ward. Ces analyses s'appuient sur les logiciels de dépouillement d'enquêtes MODALISA et SPAD, et sur MS-EXCEL. Le tableau final soumis à l'analyse comportait 1230 lignes (associations) et 48 colonnes (modalités). A l'issue de l'ACM, les coordonnées factorielles sur huit facteurs ont été retenues. Plusieurs typologies basées sur les centres mobiles ont porté sur ces coordonnées, afin d'étudier la stabilité des classes obtenues. Au final, une classification ascendante hiérarchique sur les classes obtenues par les centres mobiles nous a conduit à retenir une typologie des présidents en cinq types stables. L'étude des trois premiers axes factoriels obtenus par l'ACM sur l'échantillon de l'enquête révèle une assez bonne structuration des trajectoires des présidents. Les inerties portées par ces trois axes sont respectivement de 9,95 %, 8,82 % et 7,09 % soit en cumulé 25,86 % de l'inertie totale du nuage expliquée par les trois premiers axes. Ce résultat est satisfaisant, compte tenu du type de tableau — tableau de Burt — soumis à l'analyse factorielle multiple et du nombre de modalités retenues pour l'analyse.

Le nombre de variables retenues s'élève à 17, et le nombre total de modalités s'élève à 48.

### **Les principales trajectoires obtenues à partir de l'ACM (analyse des correspondances multiples)**

L'analyse conduite montre que les trajectoires des présidents se structurent principalement autour des deux axes suivants : le premier qui est celui du cumul des responsabilités présentes et passées, et le second qui est celui de la précocité dans la vie associative. Un troisième axe représente la trajectoire des présidents dans l'association qu'ils président actuellement. L'axe 1 peut être considéré comme l'axe du cumul et de la politisation, tandis que l'axe 2 serait celui de la précocité et de l'âge du président, le troisième axe étant celui de la trajectoire dans l'association actuelle.

L'analyse permet de distinguer cinq grands types de trajectoires, trois qui sont plutôt masculines, deux qui sont plus féminines.

**- Type A - L'arrivée tardive dans le monde associatif :** la première trajectoire est celle d'un groupe très restreint, composé essentiellement d'hommes (77%) relativement âgés, qui n'ont pas été précoces dans la vie associative, qui n'ont pas eu de fonctions dirigeantes dans le passé et n'en cumulent pas actuellement, et qui n'ont pas effectué de trajectoire dans l'association. Ce sont des présidents récents. Ils sont souvent très diplômés (professions libérales et cadres supérieurs) et c'est le départ à la retraite qui a entraîné leur prise de responsabilité dans l'association. Ils dirigent de petites associations sans salariés, plus dans le secteur de l'action sociale ou de la culture et assez anciennes.

**- Type B - Trajectoire masculine peu précoce avec peu de cumul :** cette trajectoire est une trajectoire très masculine également (70% d'hommes) de présidents n'ayant pas eu de fonctions dirigeantes dans le passé mais qui peuvent cumuler actuellement, sans véritable trajectoire dans l'association. Elle concerne plutôt des présidents âgés, devenus tardivement présidents, souvent retraités, ayant un profil socioprofessionnel moyen, peu politisés mais parfois élus locaux, oeuvrant plutôt dans des associations anciennes, petites, souvent dans le secteur de la défense des droits et des causes

**- Type C - Trajectoire masculine de fondateur, cumulant et bénévole :** cette trajectoire est la trajectoire la plus masculine (87% d'hommes), qui regroupe des présidents souvent fondateurs, ayant une grande ancienneté dans la présidence, plutôt âgés, souvent retraités, ayant cumulé les responsabilités présentes et passées, ainsi que les bénévoles dans d'autres associations ; il s'agit des plus politisés des présidents, également souvent élus locaux. Ils ont bénéficié de forts antécédents familiaux (parents engagés dans le monde associatif) et sont plus souvent cadres supérieurs et professions intermédiaires. Leurs secteurs associatifs actuels sont plus souvent l'éducation et la défense des intérêts économiques, dans des associations plutôt grandes et soutenues par les pouvoirs publics, mais ils sont présents aussi dans la santé et le sport (cumul actuel) ou l'ont été dans la culture et le sport (associations passées). Ce groupe C ressemble beaucoup au groupe des présidents « très impliqués » mis en évidence précédemment.

**- Type D - Trajectoire dans l'association, plus féminine, assez précoce et sans cumul :** cette trajectoire est nettement plus féminine (37% de femmes) et plus jeune que les trajectoires précédentes et correspond à des dirigeants d'origine plus populaire (ouvriers,

employés), ayant bénéficié d'un environnement familial assez impliqué dans la vie associative. Ils sont assez précoces mais peu politisés, avec essentiellement une trajectoire au sein de l'association, sont des présidents récents, pas fondateurs (mais quand ils sont fondateurs, ce sont des fondateurs très récents) ; ils sont actifs dans les secteurs des sports (employeurs et non employeurs), des loisirs et de la culture (sans salariés) et leurs associations sont relativement récentes.

- **Type E - Trajectoire féminine peu précoce avec peu de cumul** : la dernière trajectoire est la plus féminine (54% de femmes), elle concerne des présidents d'âge moyen, pas très précoces, sans antécédents associatifs familiaux, pas très diplômés, plus souvent sans profession, professions libérales ou agriculteurs, peu politisés et qui sont à la tête d'associations assez récentes du secteur de l'action sociale, de l'éducation et de la santé. On y trouve seulement du cumul actuel (mais pas très fréquemment) ; et ils ne sont pas fondateurs (ou alors des fondateurs récents).

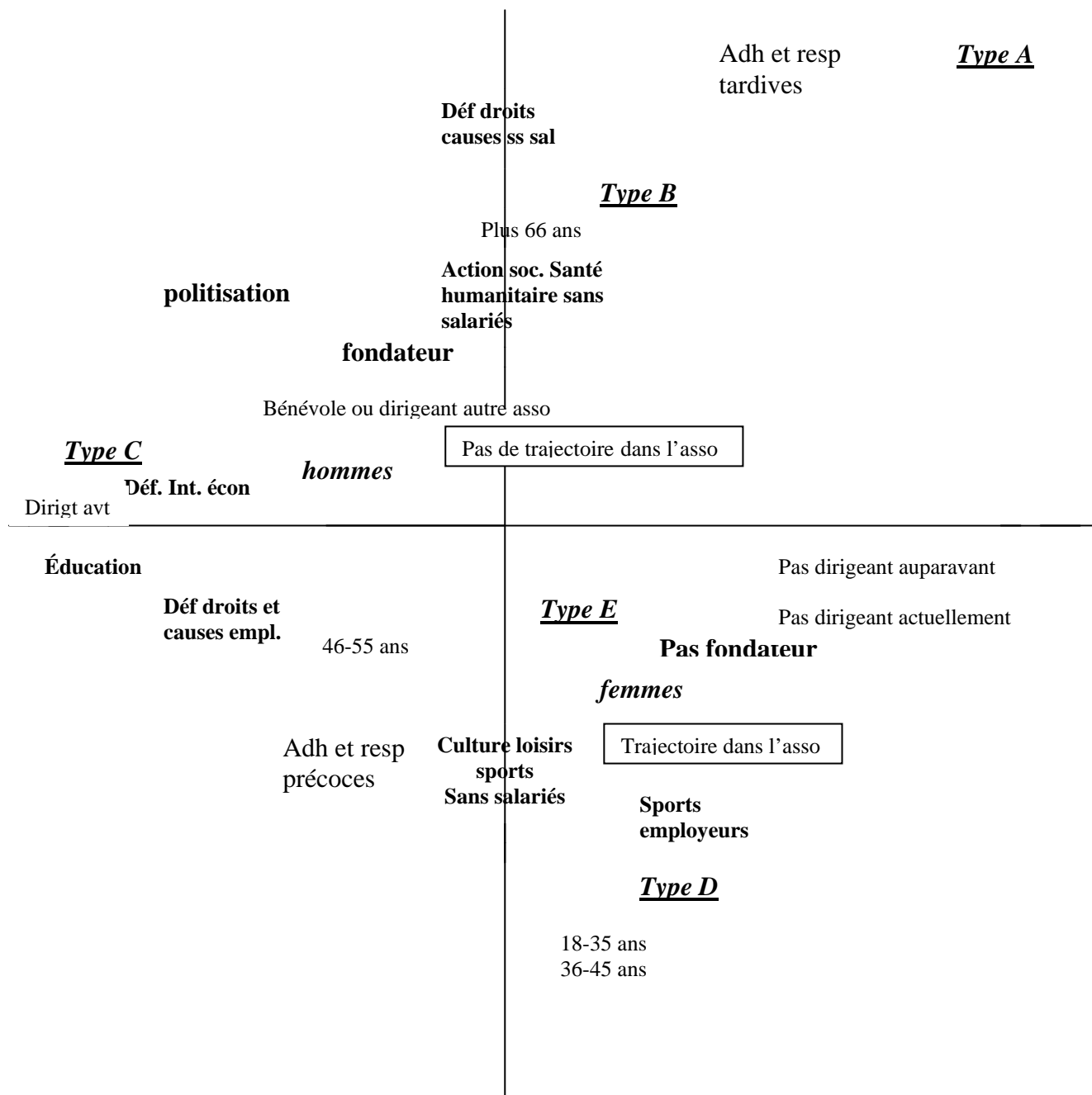
Sur le plan factoriel ci-après, on constate qu'on trouve en haut les trois types masculins, et en bas les deux types plus féminins. Le cumul (axe 1) se situe à gauche et le non cumul à droite. La précocité (axe 2) se situe en bas et la non précocité en haut. Dans le quadrant supérieur droit on trouve deux types masculins, le type A qui est le plus excentré, qui se distingue surtout par son adhésion et ses responsabilités associatives tardives, tandis que le type B apparaît dans le même quadrant mais de façon plus centrale, près du secteur de la défense des droits et des causes sans salariés.

Dans le quadrant inférieur droit, se situent les deux types plus féminins, le type D où les présidents ont essentiellement une trajectoire dans l'association présente, qui est plus souvent culturelle, de loisirs ou sportive, et le type E qui est quant à lui plus central, moins caractérisé, avec un âge moyen, sans cumul et des caractéristiques plus moyennes, sans trajectoire dans l'association. Le côté droit est donc celui du non cumul avec en haut les présidents les plus âgés, plutôt masculins et peu précoces et en bas les présidents les plus jeunes et les femmes, plus précoces.

Le type C est le seul qui apparaisse du côté gauche du graphe et plutôt dans le cadran supérieur, c'est le plus typé qui additionne les cumuls, la politisation et une certaine précocité, proche des secteurs de l'éducation, de la défense des droits et des causes et des intérêts économiques. Le côté gauche est donc celui du cumul en haut et de la précocité en bas.

On trouvera ci-dessous le graphe factoriel et un tableau récapitulant les principales caractéristiques des présidents selon le type de trajectoire. Ces caractéristiques sont, comme précédemment, celles qui sont plus marquées dans le groupe par rapport à la moyenne, ce ne sont pas forcément les caractéristiques majoritaires.

Figure 1 Graphe factoriel des trajectoires des présidents



**Tableau 7 Les 5 trajectoires de l'analyse factorielle de correspondance**

Types AFC	Type A	Type B	Type C	Type D	Type E
	Arrivée tardive dans le monde associatif (arrivée à la retraite)	Trajectoire masculine non précoce avec peu de cumul	Trajectoire masculine de Fondateur, cumulant et bénévole	Trajectoire dans l'association, plus féminine, assez précoce, sans cumul	Trajectoire féminine peu précoce avec peu de cumul
genre	77% d'hommes	70% d'hommes	87% d'hommes	37% de femmes	54% de femmes
Âge	Plus de 65 ans	Plus de 55 ans	56-65 ans	18-45 ans	46-55 ans
Âge moyen	75 ans	65 ans	61 ans	44 ans	57 ans
Statut marital Et enfants	Mariés ou veufs 4 enfants	Mariés 1 enfant	Mariés ou divorcés 2 enfants	Célibataire Pas d'enfant ou 1 enfant	Veufs 3 enfants 5 enfants
Catégorie socioprofessionnelle	Cadres supérieurs Professions libérales		Professions intermédiaires Cadres sup. autres	ouvriers employés étudiants	Agriculteurs Prof. libérales Sans profession
Statut d'activité	Plus retraités du privé	Plus retraités du privé et du public	Retraités du privé et d'une association	Plus d'actifs du privé et du public	Actifs du privé Demandeur d'emploi, inactif
Diplôme	Bac+4 et plus	Brevet – BEP - CAP	Bac +4 et plus	Bac +2+3	Bac Autre diplôme
Politisation	Pas politisés ni syndiqués	Parfois élu local depuis longtemps	Politisé, syndiqué Élu local Candidat à élection locale et nationale scoutisme	Pas politisés	Pas politisés Ou élu récent conseil municipal
Scoutisme	scoutisme				
Précocité associative	Pas précocité	Pas précocité	Précocité	précocité	Pas précocité
Origine engagement associatif	Plus sollicité	Plus sollicité	Plus sensibilité au projet	Plus volonté d'engagement	Plus prolongt activité prof.
Trajectoire dans l'association actuelle	Usager	Adhérent Président depuis longtemps	Fondateur  Adhérent bénévole	Fondateur récent Adhérent, usager, bénévole, secrét, trésorier, membre CA nommé	Fondateur récent Adhérent Usager salarié
mode désignation		nommé	élu		coopté
Secteur et type de l'association actuelle	<u>Action sociale</u> <u>Culture</u>  Très petites associations sans salariés assez anciennes	<u>Déf. droits et causes</u>  Petites et très anciennes sans salariés	<u>éducation</u> <u>déf. Int écon</u>  grandes assoc. 50 000€ fonds publics	<u>Sports</u> <u>employeurs</u> <u>Culture et loisirs</u> <u>sans sal.</u>  Récentes	<u>Éducation action sociale santé</u> <u>Sans salariés</u>  Assez récentes
Secteur association ancienne et  Secteur autre association actuelle			-culture, sports  -Santé, éducat, sports, déf int écon		- action caritative éducation  - loisirs
Bénévolat autre association		non	Plus de deux ou trois bénévoles	non	non
Statut d'occupation du logement	propriétaires			Locataires Occupant à titre gratuit	
Parents			parents adhérents, bénévoles et dirigeants	Parents adhérents et bénévoles Père dirigeant	
Nombre d'individus concernés	15 1,2%	235 19,1%	330 26,8%	304 24,7%	346 28,1%

Source : Enquête 2009-2010 auprès des associations – CNRS CES - Institutions

## Conclusion

Cet article avait pour principaux objectifs de présenter les premiers résultats d'une nouvelle enquête sur l'origine et les profils des dirigeants associatifs d'une part, et de repérer des éléments de leurs trajectoires dans la vie associative en relation avec leurs trajectoires politique, syndicale ou professionnelle, d'autre part. En ce qui concerne le profil des présidents d'associations tout d'abord, il apparaît comparable à celui que nous avons déjà mis en évidence dans nos précédentes enquêtes : les dirigeants associatifs, en particulier les présidents, constituent un groupe en partie sélectionné, où les couches populaires sont relativement absentes, et les femmes et surtout les jeunes peu nombreux. Cependant, ces caractéristiques s'atténuent un peu selon l'âge de l'association, montrant par là que le renouvellement associatif (la création de nouvelles associations) entraîne un certain renouvellement des dirigeants, même si la base sociale de leur recrutement ne semble pas s'élargir au cours du temps. Il semble aussi que l'exemple familial et la pratique du scoutisme aient joué un rôle dans l'accès aux fonctions de dirigeant. Le principal frein aux responsabilités associatives serait le manque de temps, du fait plutôt de leurs obligations familiales pour les femmes et plutôt de leurs obligations professionnelles pour les hommes. Enfin les responsabilités associatives ne semblent pas avoir été un obstacle à la carrière professionnelle, au contraire, surtout pour les femmes.

Un deuxième résultat concerne le rapport entre association et politique, au travers de l'étude des trajectoires biographiques. Nous avons repéré quatre trajectoires principales sous cet angle, la quatrième, postulant que l'association pouvait être un tremplin pour les responsabilités politiques, pour des personnes a priori peu politisées, étant marginale dans notre échantillon. Cela tend à valider, dans l'état actuel de notre connaissance, notre hypothèse sur la primauté du concernement politique par rapport à l'expérience associative sur l'accès aux responsabilités électives. En revanche, les trois autres trajectoires apparaissent assez bien illustrées, avec des nuances toutefois. La trajectoire de *prolongement du politique par d'autres moyens* est celle de militants très ou assez politisés refusant souvent d'être élus, mais voulant agir plus librement que dans un parti en choisissant des associations dont l'objet est souvent très politisé ; celle de *l'évitement du politique* correspond à des personnes politisées, mais plus ou moins proches du politique, plus dans le cas de l'évitement temporaire (ceux qui envisagent d'avoir un jour un engagement politique et d'être candidats à une élection) et moins dans le cas de l'évitement définitif (les déçus du politique qui n'envisagent pas ou plus d'être candidats à une élection). Enfin celle de *l'indifférence au politique* rassemble tous ceux qui ne sont pas, ou ne veulent pas être, politisés ou qui refusent de politiser l'objet de l'association et qui revendiquent un intérêt exclusif pour les buts associatifs.

Enfin nous avons établi plusieurs typologies de trajectoires, dont une typologie en cinq grands types en fonction de la trajectoire passée et présente des présidents (que ce soit dans l'association actuelle ou dans une autre association), du profil des présidents et du type de l'association actuelle. Les présidents peuvent en effet cumuler actuellement bénévolat et/ou fonctions dirigeantes associatives, et avoir été dirigeants dans le passé. Les profils des dirigeants apparaissent relativement différenciés selon la trajectoire, que ce soit par leur âge, leur sexe, leur catégorie socioprofessionnelle, la précocité de leur engagement associatif et leur politisation, la durée de leur présidence et le temps passé aux activités dirigeantes bénévoles. Le cumul des responsabilités associatives, par succession de responsabilités associatives ou par cumul de responsabilités simultanées, apparaît souvent lié à une politisation importante (que ce soit au niveau de l'adhésion à un parti, à un syndicat ou de

l'exercice de responsabilités d'élus locaux), à un certain type de socialisation (engagements associatifs des parents et pratique du scoutisme) et à une relative précocité de l'engagement associatif. Il a également un lien avec certaines caractéristiques sociodémographiques (hommes, professions intermédiaires et supérieures, retraités). Il semble enfin plus fréquent dans les associations des secteurs de l'éducation, de la santé, de la défense des droits et des causes et des intérêts économiques, que dans les associations sportives, culturelles et de loisir, même si la majorité des présidents sont à la tête d'associations du secteur de la culture, des sports ou des loisirs, quelle que soit la trajectoire suivie. Ainsi le cumul des responsabilités associatives se conjugue souvent à un cumul relativement précoce d'engagements différents, tout au long de la vie des présidents. Ces résultats pourront être affinés par la suite, en particulier en ce qui concerne les relations entre profils associatifs et trajectoires des présidents, et également en ce qui concerne la gouvernance des associations. En tout cas, ils laissent présumer qu'il existe de nombreux liens au sein du monde associatif, que ce soit en termes de réseaux formels ou informels, ou en termes d'échange de compétences et de connaissances via la mobilité des responsables et le cumul de fonctions.

## **Bibliographie**

Achin C. et Lévêque S., 2006, *Femmes en politique*, Paris, La Découverte

Agrikoliansky E., 2001, « La Ligue des droits de l'homme : un engagement associatif entre morale et politique », in *Associations et champ politique*, C. Andrieu, Gilles Le Béguet et Danielle Tartakowsky, (dir.), Paris, Publications de la Sorbonne

Amossé T., Pignoni M.-T., 2006, La transformation du paysage syndical depuis 1945, in *Données sociales - La société française*

Andrieu C., 2001, « La concurrence des légitimités partisans et associative », in *Associations et champ politique*, C. Andrieu, G. Le Béguet et D. Tartakowsky, (dir.), Paris, Publications de la Sorbonne,

Balme R., 1987, « La participation aux associations et le pouvoir municipal », *Revue française de sociologie*, XXVIII, pp. 601-639

Barbançe B., Ughetto-Schloupt A., 2007, « La permanence d'un engagement communautaire. Le cas des Scouts et Guides de France », *Sociologies pratiques*, 2007/2 n°15, pp.83-95

Barthélémy M., 2000, *Associations, un nouvel âge de la participation ?*, Paris, Presses de Sciences Po

Belorgey J.-M., 2000, « L'élus, le fonctionnaire, l'associatif, rivaux ou complices ? », *Ceras - revue Projet* n°264, Décembre

Duchesne S. et Hamidi C., 2001, « Associations, politique et démocratie : les effets de l'engagement associatif sur le rapport au politique », in *Associations et champ politique*, C. Andrieu, G. Le Béguet et D. Tartakowsky, (dir.), Paris, Publications de la Sorbonne



- Febvre M. et Muller L., 2004, «*Vie associative et bénévolat en 2002. Tableaux issus de l'enquête PCV « Vie associative » et des indicateurs sociaux*, Série des Documents de Travail de la Direction des statistiques démographiques et sociales, n° F0402, INSEE.
- Febvre M. et Muller L., 2003, Une personne sur deux est membre d'une association en 2002, *Insee Première*, n°920, septembre
- Flahault E., 2002, *La composition sociale des associations du secteur environnement*, rapport de recherche ADEME
- Hamidi C., 2006, « Eléments pour une approche interactionniste de la politisation », *Revue française de science politique*, vol. 56, n°1, février, pp. 5-25
- Iecovich E., 2005, "The Profile of Board Membership in Israeli Voluntary Organizations", *Voluntas*, vol. 16 n° 2, pp. 161-180.
- Lascoumes P., 2001, « Les associations au carrefour des légitimités politiques, entre représentation critique et représentation participative », in *Actions associatives, solidarités et territoires*, Publications de l'université de Saint Etienne
- Mayer N., 2003, « Les conséquences politiques du « capital social » : le cas français », *Revue internationale de politique comparée*, 10 (3), pp. 381-395
- Markham W. T., Walters J., Bonjean C. M. , 2001, "Leadership in Voluntary Associations: The Case of the 'International Association of Women'", *Voluntas*, vol. 12, 103-130.
- Pison G., 2009, « France 2008 : pourquoi le nombre de naissances continue-t-il d'augmenter ? *Population et sociétés*, n° 454, mars
- Prost A., 2001, « Conclusion », in *Associations et champ politique*, in C. Andrieu, G. Le Béguet et D. Tartakowsky (dir), Paris, Publications de la Sorbonne, pp. 673-682
- Prouteau L., Tabariés M., 2010a, "The Unpaid Leaders of French Voluntary Associations", *Annals of Public and Cooperative Economics*, vol. 81, n°1, March, pp. 131-166
- Prouteau L., Tabariés M., 2010b, "Female Leadership in French Voluntary Associations", *Voluntas*, Volume 21, Issue 4, Page 497-524,
- Prouteau L. et Wolff F.-C., 2004, "Donner son temps: les bénévoles dans la vie associative", *Economie et Statistique*, n°372, pp. 3-39.
- Prouteau L. et Wolff F.-C., 2007, «La participation associative et le bénévolat des seniors », *Retraite et Société*, 2007-1, n°50
- Sineau M., 2002, « Débuts laborieux pour la parité », in *Le monde diplomatique* - mars 2002
- Sineau M., 2000, « L'électrice paradoxale », in *Les cultures politiques des français*, Bréchon P., Laurent A. et Perrineau P. (dir.), Paris, Presses de Sciences Po, pp. 111-136

Sineau M. et Tiberj V., 2007, « Candidats et députés français en 2002 », *Revue française de science politique*, volume 57, n°2, avril, pp. 163-185

Tabariés M., 2010, *Gouvernance des associations : profils et trajectoires des présidents d'association*, rapport final remis au Ministère de la Jeunesse et des Solidarités Actives, 5 octobre

Tabariés M., 2009, « Profils et trajectoires des dirigeants associatifs en France. Les trajectoires des dirigeants associatifs permettent-elles de comprendre la formation des élites socio-politiques ? », communication au IIIème Congrès de l'Association Française de Sociologie "Violence et société", Paris, 14-17 avril

Tartakowski D., 2001, « Une redéfinition du politique par les associations ? in *Associations et champ politique*, C. Andrieu, G. Le Béguet et D. Tartakowsky, (dir.), Paris, Publications de la Sorbonne,

Tchernonog V., 2007, *Le paysage associatif français. Mesures et évolutions*, Paris, Juris associations et Dalloz

Thélot C., Vallet L.-A., 2000, « La réduction des inégalités sociales devant l'école depuis le début du siècle », *Economie et Statistique* n°334, 2000-4